

La médecine et la chirurgie dans les temps préhistoriques et protohistoriques / par A.-F. Le Double.

Contributors

Le Double, A.-F. 1848-1913.

Publication/Creation

Paris : Vigot frères, 1911.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/y6qzp2f4>

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

LA
MÉDECINE ET LA CHIRURGIE

DANS LES TEMPS

PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES

Par le Professeur Dr A.-F. LE DOUBLE, de Tours,

ASSOCIÉ NATIONAL DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,

LAURÉAT DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES),

PRÉSIDENT D'HONNEUR DU COMITÉ LOCAL DU VI^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE



PARIS

VIGOT FRÈRES, ÉDITEURS

23, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

1911

(2)BD/LED

Edwin Clarke

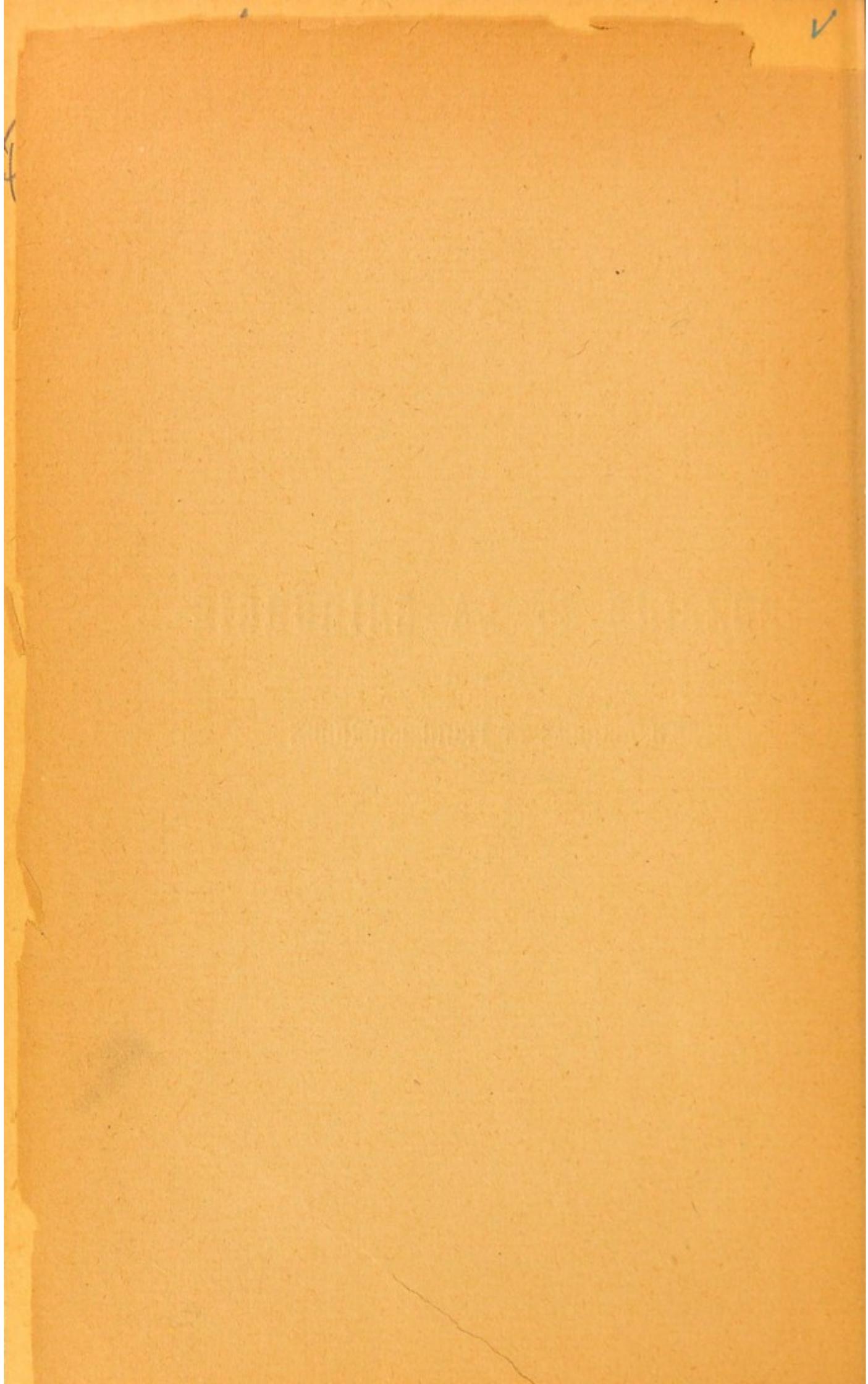
✓



LA
MÉDECINE ET LA CHIRURGIE

DANS LES TEMPS

PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES



LA

MÉDECINE ET LA CHIRURGIE

DANS LES TEMPS

PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES

Par le Professeur Dr A.-F. LE DOUBLE, de Tours,

ASSOCIÉ NATIONAL DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,

LAURÉAT DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES),

MEMBRE-CORRESPONDANT DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS,

PRÉSIDENT D'HONNEUR DU COMITÉ LOCAL DU CONGRÈS

PRÉSIDENT D'HONNEUR DU COMITÉ LOCAL DU VI^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE



PARIS

VIGOT FRÈRES, ÉDITEURS

23, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

—
1911

Wellcome Library
for the History
and Understanding
of Medicine

✓ (2) BD | LED

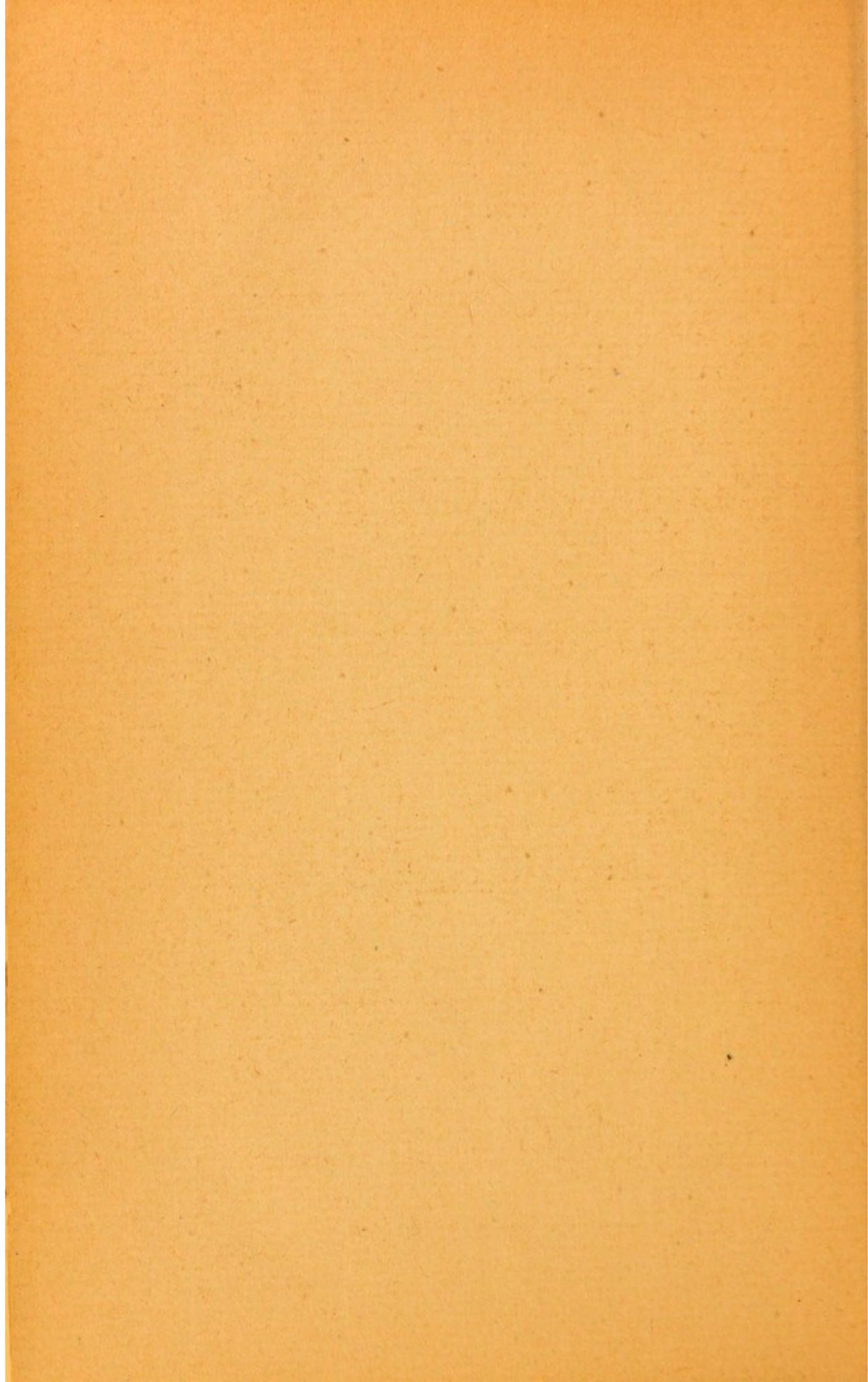
*Au Journaliste médical parisien qui n'a
jamais mis son beau talent d'écrivain et sa
vaste érudition qu'au service des causes justes
et honnêtes,*

A M. LE DOCTEUR F. HELME.

HOMMAGE RECONNAISSANT.

A.-F. LE DOUBLE.

Tours, le 20 mai 1911.



VI^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

(TOURS, le 20-28 Août 1910)

LA MÉDECINE ET LA CHIRURGIE

DANS LES TEMPS

PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES

MESSIEURS,

Les sciences les plus nécessaires sont aussi les plus anciennes. Filles de la Charité et de la Souffrance, la médecine et la chirurgie sont nées, avec la première plainte et la première blessure, dans l'obscurité des cavernes où se réfugiaient nos sauvages ancêtres les Troglodytes des âges de la pierre. En présence des grandes découvertes de la paléontologie et de la protohistoire qui ont tant accru la somme de nos connaissances et reporté si loin en arrière les bornes de notre horizon, on ne peut plus voir, en effet, dans Hippocrate, comme dans ses prédécesseurs ou ses successeurs immédiats, le pundit Tcharakaka, l'hiérophante Hermès et le Chinois Hoang-ti, que des auteurs relativement modernes et, en quelque sorte, que des contemporains. Qu'est-ce que les quatre ou cinq mille ans qui nous séparent d'eux, auprès des milliers de siècles pendant lesquels avait déjà vécu et pâti ici-bas avant eux, l'humanité ? Les livres hippocratiques eux-mêmes, le zodiaque médical indou, les papyrus hermétiques et les Chou-Kings, objets des commentaires et des méditations de tant de savants et de lettrés, ne doivent plus être considérés comme des œuvres personnelles, mais comme des recueils de faits antérieurs, soigneusement collationnés, que la tradition des peuples reconnaissants avait conservés et que l'invention de l'écriture a rendus immortels.

..... Soudain les temps ont reculé ;

L'ombre a fui ; les tombeaux, les débris ont parlé (1).

Dans les dépôts non remaniés des alluvions fluviales postpliocènes, et les flancs vierges des dolmens de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, au sein inexploré des mounds et des chulpas du Nouveau-

(1) LEGOUVÉ, Les Souvenirs.

Monde, à la base oscillante intacte des Kjœkkenmœddinger ou amas coquilliers de l'Australie, aussi bien que dans les divers hypogées protohistoriques inviolés de tous les pays, on a découvert des ossements ou des corps humains, entiers ou incomplets, portant les marques, visibles et tangibles, de maladies et d'opérations réputées nouvelles.

Ici c'est l'achondroplasie (1), personnifiée et adorée par les Cabires phéniciens (2) et les Mages de l'Égypte pharaonique dans le dieu Phtah (3) et peut-être également dans le dieu Bès (4), et dont la nature héréditaire, contestée par certains pathologistes, est attestée par les deux naines, Ati, femme de Parihou, roi de Poun, et sa fille, sculptées en ronde bosse, la première, dans le registre supérieur, la seconde, dans le registre inférieur, du bas-relief du temple de Deir-El-Bahari ; c'est le pied bot (5) compliqué, chez le pharaon Siptah, d'un raccourcissement de la jambe entraînant une claudication dont il souffrit plus dans son orgueil que dans sa personne ; c'est

(1) Un nain du palais, Nam-Hotep, chef des parfums ou maître de la garde-robe pendant les dernières dynasties pharaoniques et dont la statue décorait une des nécropoles de Saqqarah, était affecté d'achondroplasie. (Cf. V. PORAK. L'achondroplasie. *Nouvelles Archives d'obstétrique et de gynécologie*, 1899-1900, et P. MARIE. *Presse Médicale*, 14 juillet 1900).

Le Musée de l'École des Beaux-Arts de Paris possède (n° 3483) le moulage d'un nain achondroplase de l'ancienne Égypte, conduisant un taureau. Il existe, au Musée du Louvre, une dizaine de figurines reproduisant avec fidélité toutes les déformations physiques engendrées par l'achondroplasie. Parmi elles je signalerai en particulier des petites divinités à têtes de bélier (*Noum* ?) comprises entre les n° 2292 et 2267 (salle historique) et un beau spécimen en terre vernissée bleue dans la grande vitrine centrale des bijoux (vitrine H).

Dans le *Dizionario di mitologia egizia* (1 tavola XCIX, figura 1) il est question d'un achondroplase dont la statue figure dans le Musée royal de Naples (n° 401), etc., etc.

(2) Au dire d'Hérodote, les Cabires phéniciens « étaient les fils de Phtah ».

(3) PARROT. *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie*, t. II, p. 129. Paris, 1880 (sur l'origine d'une des formes du dieu Phtah).

(4) V. PORAK en a fait un achondroplase, et F. REGNAULT (*Archives générales de médecine*, 1902) un myxœdémateux. Il est assez difficile de se prononcer à cet égard. Sur les dessins et les statuettes du dieu Bès, même sur celle d'un art si fini trouvée dans le Sérapéum de Memphis et conservée au Musée du Louvre, il est impossible de dire si la bouffissure des joues, l'enfoncement de la tête dans le cou, le gonflement du ventre sont dus à l'infiltration d'eau sous la peau que provoque le myxœdème, ou au dépôt sous-cutané de graisse qui accompagne souvent l'achondroplasie.

(5) Un nain de l'antique Égypte, atteint de double pied bot varus, est représenté dans l'ouvrage de ROSSELINI H., intitulé *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*. Deux statuettes du Musée du Louvre, très anciennes et provenant, l'une d'Égypte, l'autre de Chypre, ont, l'une et l'autre, les jambes contournées et un pied bot varus à droite. (Cf. CHARCOT et RICHER. *Les Difformes et les Maladies dans l'art*. Paris, 1899, et HEUZÉY. *Catalogue des figures du Louvre*, planche 8.)

la variole dont, comme Louis XV, mourut Ramsès V (1), le rachitisme, le rhumatisme, la gravelle biliaire et la gravelle urinaire, l'hydropisie du crâne avec tous les caractères que lui a attribués, au v^e siècle, le médecin Antyllus, le torticolis chronique, révélé par un de ses symptômes ordinaires, la déformation oblique ovalaire du crâne ou plagiocéphalie (2), le mal vertébral dont P. Pott a indiqué, en 1779, les phases successives et l'origine tuberculeuse, l'ostéo-périostite avec ou sans formation d'un séquestre invaginé (3), la carie, la nécrose, la luxation congénitale de la hanche, la luxation de la seconde vertèbre du cou ou axis sur la première ou atlas (4). Là, ce sont des ulcérations serpigineuses des os de la voûte du crâne, les exostoses éburnées et les kystes alvéolo-périostiques des mâchoires, décrits hier par Magitot, des altérations multiples des dents (5) et des sinus maxillaires, des tumeurs blanches terminées par ankylose, des fractures, simples ou compliquées, guéries sans difformité et sans raccourcissement, des blessures par armes de guerre, dont le projectile, demeuré dans la trame des tissus n'a pas amené la mort, ainsi que le prouvent les végétations osseuses qui l'ont entouré et parfois complètement enseveli, etc., etc. Ailleurs, enfin, ce sont deux opérations sérieuses, la trépanation et la mutilation sincipitale en forme de T entier ou incomplet.

De toutes les lésions traumatiques préhistoriques

(1) La face, les cuisses, l'abdomen de la momie de Ramsès V, offrent des traces d'une éruption pustuleuse ; on y voit, de plus, vers l'aîne droite, un bubon ulcéré à lèvres épaisses, enduites d'une pommade noirâtre. (Cf. MASPÉRO. Les Pharaons à l'inspection médicale.)

(2) La plagiocéphalie, que détermine le torticolis chronique, a été étudiée il y a quelques années seulement par les chirurgiens-orthopédistes. (Cf. BROCA. Déformation du crâne sous l'influence du torticolis chronique. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, p. 21, 1872 et p. 452, 1876.)

(3) Sur un fémur de la grotte de la Lave (Collection Deydier) on constate qu'au-dessous de la bifurcation inférieure de la ligne âpre et dans une longueur de 6 centimètres, le diamètre de l'os égale 105 millimètres. Cette augmentation de volume est due à un processus d'ostéite avec foyers de suppuration. Il existe dans la région gonflée un pertuis qui a donné passage à un petit séquestre. Le canal médullaire est intact. Il s'agit donc bien là d'une ostéo-périostite et non d'une ostéo-myélite. (S. P. RAYMOND. *Revue préhistorique*, p. 43. Paris, 1906.)

(4) MARCEL BAUDOIN. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, p. 553, 1904.

(5) Sur la mâchoire inférieure d'un des squelettes paléolithiques de Krapina, on remarque, au niveau de la seconde prémolaire gauche, l'orifice d'une fistule dentaire qui paraît avoir été causée par l'usure de l'émail des dents, la dentine ayant été secondairement attaquée. Ce cas de fistule dentaire humaine est certainement le plus ancien qu'on connaisse.

les plus communes sont les plaies de tête par instruments tranchants, piquants ou contondants. L'adage *homo homini infensus nascitur* (l'homme naît l'ennemi de l'homme) a été, hélas ! Messieurs, vrai de tout temps. Deux des êtres humains à physionomie bestiale, dormant, au fond d'une grotte, à Krapiina et à Néanderthal, depuis des temps incalculables, leurs suprême sommeil, sur un lit de lœss, ont lutté, l'un et l'autre, pour satisfaire leurs besoins ou leurs passions, contre leurs semblables. Moins heureux que vaillants, ils ont reçu, l'un et l'autre, des blessures dont ils ont conservé des traces, l'un, au niveau de l'arcade sourcilière droite (1), l'autre, au bras gauche et au-dessus de l'arcade sourcilière droite. Un crâne féminin, d'une sépulture antéhistorique de Crô-Magnon, présente une plaie pénétrante de l'os du front à laquelle s'adapte une pointe de lance en pierre taillée, gisant à proximité sur le sol (2), etc., etc. Le moyen le plus sûr de se débarrasser de son adversaire dans un combat corps à corps, c'est de le frapper à la tête. Les plaies de tête sont plus graves que celles des autres parties de l'organisme ; celles même qui n'intéressent que le cuir chevelu ont leur danger. Nos lointains aïeux s'en étaient rapidement rendu compte, et ne pouvant, en raison de l'imperfection et du peu de puissance de leurs armes de jet, se massacrer aisément de loin, s'assommaient ou se blessaient de près à coups d'épieu, de massue, de casse-tête de bois ou de hache, ou de lance, de pierre.

Si cette constatation est douloureuse, nous en faisons, heureusement, Messieurs, une autre plus consolante. Il y a eu un progrès graduel de l'altruisme inconscient des parents, à l'altruisme conscient du genre le plus élevé. A la fin de l'âge du renne, l'assistance est organisée. On soigne affectueusement et patiemment ceux qui consomment sans produire, les vieillards, les blessés et les malades. Les crânes édentés des vieillards se multiplient dans les gisements préhistoriques (3). Des mégalithismes (4) de

(1) GORJANOVIC-KRAMBERGER. *Korrespondenz Blatt des archiv für Anthropologie*, 1909.

(2) BROCA. *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1869.

(3) Le nombre des crânes édentés de vieillards trouvés à Solutré est considérable. (PRUNER-BEY. *Le Mâconnais préhistorique*, 1869.) Dans la station du Clos-Charnier (Saône-et-Loire), il y a des individus de tout âge et de tout sexe, mais les enfants et les vieillards paraissent dominer (FERRY et ARCELIN. *L'âge du renne en Mâconnais. Mémoire sur la station du Clos-Charnier*, 1868), etc.

(4) Constructeurs de mégalithes (dolmens, menhirs, cromlechs). Ce néologisme abrégé a été créé par Bertrand, membre de l'Institut, directeur du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Triel, de Nogent-les-Vierges, d'Oyes, de Vicq-sur-Aisne, de Cro-Magnon, etc., ont été si bien traités qu'ils ont survécu à de larges entailles du front et des tempes au fond desquelles palpitait le cerveau, mis à nu : le travail de réparation des os scrutés sous toutes leurs faces en fait foi.

Au nombre des pièces anatomo-pathologiques extraites des chambres sépulcrales néolithiques, il en est trois sur lesquelles les professeurs P. Bartels, de Heidelberg (1), et P. Broca, de Paris (2), ont présenté des considérations magistrales. La première est une colonne vertébrale cyphotique par mal de Pott et dont la quatrième et la cinquième vertèbres du dos, écrasées, évidées, presque méconnaissables, sont unies, l'une et l'autre, par des jetées osseuses, à la sixième. La seconde est une ankylose du cou-de-pied consécutive à une ancienne tumeur blanche ; la jointure a longtemps et abondamment suppuré, l'extrémité inférieure du tibia a été le siège d'une carie ou d'une nécrose dont on aperçoit la cicatrice. Quoique toujours très graves, le mal de Pott et les tumeurs blanches suppurées des grandes articulations peuvent guérir sans l'intervention de l'art, sous la seule influence de l'immobilité prolongée. Les malades dont il ne reste que ces significatifs débris ont donc pu ne pas être l'objet de soins spéciaux, mais il est intéressant de remarquer qu'ils ont trouvé, tous deux, dans leur famille ou dans leur tribu, des personnes dévouées qui ont partagé avec eux, pendant plusieurs mois, les produits de leur travail ou de leur chasse (3). N'est-ce pas là, Messieurs, je vous le demande, l'indice d'un état social où les sentiments d'humanité et de solidarité étaient déjà développés ?

La troisième pièce anatomo-pathologique est une fracture de l'extrémité inférieure de la jambe, avec déchirure des téguments, suppuration, expulsion de plusieurs esquilles. Cette fracture, dite compliquée, est très difficile à réduire ; elle ne se consolide qu'à la faveur d'un traitement bien dirigé et d'un appareil de contention solidement maintenu ; elle guérit rarement sans laisser de difformité. Ici le cal est parfait. « Il n'est guère de chirurgien contemporain, s'est exclamé P. Broca, qui ne fût pas satisfait en pareille occurrence, d'obtenir un aussi bon résultat. »

(1) P. BARTELS. *Arch. f. anthropol.*, p. 243, 1907.

(2) P. BROCA. *Bulletins de la Société d'anthrop. de Paris*, p. 145, 1876.

(3) Une vertèbre de renne ramassée dans la station des Eyzies, remontant à l'âge de la pierre polie, contient encore la flèche en silex qui l'a frappée.

Et cette cure remarquable n'est pas une exception. Une des clavicles d'un squelette paléolithique de Krapina, brisée en deux fragments réunis par un cal osseux, n'est pas aussi déformée que certaine clavicle moderne à la fracture de laquelle on a remédié par l'application d'un bandage amovible d'abord, et d'un bandage inamovible ensuite. Sur 22 fractures préhistoriques décrites par Nicaise, Topinard et Le Baron (1), il n'y en a que 5 dont le cal soit défectueux. Les consolidations vicieuses sont surtout représentées par les solutions de continuité des fémurs. En dépit des immenses progrès de la chirurgie, nos statistiques hospitalières ne sont pas plus satisfaisantes, maintenant, Messieurs, quand il s'agit de traumatismes de ce genre.

Les fractures et les luxations étaient-elles plus communes aux âges lithiques qu'actuellement ? *Adhuc sub judice lis est.* On a dit, il est vrai, que la luxation congénitale de la hanche est une des maladies qu'engendre la civilisation, parce que mon collègue, le professeur Le Damany, de l'École de médecine de Rennes, l'a rencontrée plus fréquemment, de notre temps, chez les Européens que chez les Asiatiques, et chez les Asiatiques que chez les nègres et qu'on n'en a relevé des vestiges que sur les os des hanches de trois Dolméniques (2). Mais les statistiques du professeur Le Damany, à ce propos, prêtent, d'une part, matière à discussion, et il est toujours prudent, d'autre part, de réserver les droits de l'avenir.

Les dents des hommes du diluvium des vallées, des tumuli et des palafittes se cariaient moins facilement, mais s'usaient plus vite que les nôtres (3). Il faut chercher la raison de la première de ces deux

(1) LE BARON. Thèse de doctorat en médecine. Paris, 1881. NICAISE, TOPINARD, cités par LE BARON.

(2) LE DAMANY. Les maladies de la civilisation ; P. RAYMOND. *Revue préhistorique*, p. 150, 1909 ; M. BAUDOIN. *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, p. 144, 1909.

(3) Actuellement il en est encore ainsi dans les races regardées comme inférieures. Les nègres d'Océanie (les Néo-Calédoniens, les Néo-Hébridais, les Papous, les indigènes du Toud, de Lisou, etc.), les Mélanésiens ont des dents très volumineuses, robustes, blanches, magnifiques. De Rochas les donne même comme inaltérables, et Tomes et Magitot assurent qu'il est très exceptionnel de les voir se carier.

Les Arabes ont une dentition belle et résistante (Lagneau, Laveran). Chez les Indiens de l'Amérique, les Cherruas notamment (d'Orbigny) et chez les Chinois, les Maltais, les Javanais dont les dents sont très brillantes et admirablement rangées, la carie dentaire est excessivement rare.

Les dents s'usent, par contre, de notre temps, plus rapidement chez les sauvages que chez les Européens parce qu'ils mastiquent les uns, comme les Malais, des substances corrosives analogues au

particularités dans une influence ethnique, et celle de la seconde, dans le mode d'alimentation. De très bonne heure et partout les Européens primitifs ont dû obéir à la loi des habitudes et des climats et se contenter des aliments indigestes et grossiers, qu'une nature marâtre, en travail d'enfantement, mettait à leur disposition. Ils se sont repus de viandes coriaces, de fruits et de racines sauvages et d'un pain plus dur que le *sempernicheel* de la Westphalie et le *flatbroed* de la Norvège. Le pain fabriqué par les habitants des cités lacustres de la Suisse, qui nous est parvenu, est mal pétri et fait sans levain ; il renferme des glumes et des grains à peine broyés par la meule à main et des poussières granitiques de cette meule (1), absolument comme au temps d'Ulysse, roi d'Ithaque, lorsque de pauvres femmes esclaves s'exténuaient à écraser, par la force de leurs bras, le blé destiné à nourrir la chaste Pénélope et ses cinquante prétendants.

En Egypte, la carie dentaire ne prédomine sur l'usure dentaire qu'au déclin de l'ancien Empire. Ramsès II, presque octogénaire, avait les dents blanches et saines, mais réduites à moitié de leur hauteur (2). Et cependant la santé du vainqueur des Khétas célébré par le Pentaour, était loin d'être florissante. De même que Charles-Quint, Napoléon I^{er} et maints autres illustres capitaines, Sésostris-le-Grand souffrait d'une affection chronique de la peau.

Dès la XIX^e dynastie l'art de la prothèse dentaire est créé ; un basilico-grammate en vante les bienfaits,

bétel, les autres, comme les Patagons, des substances très dures. Suivant la manière dont elle s'effectue, on distingue, en anthropologie, trois variétés dans l'usure des dents : l'usure plane ou horizontale, l'usure oblique externe et l'usure oblique interne.

Pour la carie dentaire à l'époque néolithique, consulter : L. CAMUS. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, p. 136, 1910 et P. RAYMOND. *Bulletins de la Société préhistorique de France*, 1904. M. BAUDOIN. *Bullet. de la Société d'anthropologie de Paris*, pp. 83-85 et 676, 1909 et SIFFRE, *cod. loc.*, pp. 82-83, 1909 et *Æsculape*, p. 18, 1910. L'usure de la première et de la seconde molaire de lait à l'époque néolithique, a été spécialement étudiée par ces deux derniers auteurs.

(1) M. BAUDOIN, A. DE MORTILLET, ZABOROWSKI. *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1909. Zaborowski suppose que cette réduction de la hauteur des dents des Néolithiques pourrait bien être en rapport, aussi avec un usage ignoré de nous avec la mastication d'un fruit ou d'un légume comme la fève sèche avec laquelle les chameliers égyptiens modernes usent, en la mastiquant, leurs dents.

(2) La momie de Ramsès II, cachée au fond du temple de Deir-El-Bahari, a été dépouillée de ses bandelettes sacrées, en 1881, par Maspero et Fauquet. Les fibres du cœur en ont été étudiées au microscope par un savant qui honore grandement la Touraine, le docteur J. Renaut, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Lyon, membre de l'Académie de médecine. (Cf. LORTET. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2 avril, 1906.)

et les coquettes vieillies affluent à Thèbes (1), dans la maison de Sèti, pour demander aux prêtres-médecins de

« réparer des ans l'irréparable outrage. »

Les momies des hypogées de l'antique cité, dont les vides des mâchoires ont été comblés par des dents artificielles fixées au moyen de fils d'or aux dents naturelles voisines, prouvent que le savoir professionnel de ces dentistes oubliés était remarquable. Des fouilles opérées dans les cimetières protohistoriques d'Orvieto et de Tarquinia (Italie) (2) nous ont appris que celui des Etrusques des douze villes confédérées du Latium n'était pas moindre.

(1) La découverte de l'avulsion des dents est attribuée par Cicéron (*De Naturâ deorum*), à Esculape, troisième du nom. Mais, bien longtemps avant l'aurore de la civilisation grecque, l'art dentaire existait. Belzoni, l'éminent égyptologue, a trouvé sur quelques momies des dents en sycomore attachées par des fils d'or aux dents naturelles adjacentes. Dans la collection d'appareils anciens de chirurgie du docteur Lambros figure une pièce de prothèse dentaire, retirée à Tanagra, près de Thèbes (Égypte), d'une fosse creusée trois ou quatre siècles avant l'ère chrétienne. PERRINE, de New-York, a consacré plusieurs pages à la description de pièces de prothèse dentaire retrouvées dans la bouche de diverses momies (A. SOULÉ, *Progress médical*, 1910. A-R. *Esculape*, p. VIII, 1911). Des lois rigoureuses punissaient, dans l'Égypte antique, de la perte des dents certains criminels. Ceux qui les perdaient naturellement devaient donc employer tous les moyens pour cacher un défaut physique qui pouvait compromettre leur réputation d'honnêtes gens.

(2) On peut voir, au Musée de l'Université de Gand, plusieurs dents artificielles découvertes, avec des bijoux et des vases, à Orvieto, dans une tombe étrusque datant, à l'estimation du professeur Deneffe, de cinq à six mille ans avant J.-C. Des caveaux funéraires grecs de l'époque pélasgique contenaient des dents obturées avec de l'or. Au dire d'Erasistrate, neveu d'Aristote et médecin de Seleucus Nicator, roi de Syrie (354 avant J.-C.), il y avait dans le temple de Delphes un instrument en plomb qui servait à extraire les dents : un tel instrument ne pouvait être évidemment employé que pour extraire les dents qui ne tenaient guère. Les dentistes de la Rome impériale remplaçaient les dents humaines tombées par d'autres dents humaines ou par des dents artificielles fabriquées avec de l'or ou de la corne ; 454 ans avant J.-C. il était défendu, par la loi des Douze-Tables, d'enterrer ou de brûler, sur le territoire de la République, des cadavres avec des objets en or, sauf lorsque ces objets faisaient parties intégrantes de la denture. Martial nous a même conservé le nom d'un de ces praticiens de la stomatologie avant la lettre, logé dans une de ces boutiques du forum romanum qu'occupaient principalement les banquiers :

Eximit aut refecit dentem Crescentius agrum.

Ailleurs il a reproché à une femme d'ôter ses dents au moment d'aller au lit. Parlant d'autres femmes, il a ajouté :

*Thais habet nigros, niveos Licania dentes,
Quæ ratio est ? Emptos hæc habet, illa suos.*

Au XII^e Congrès international de médecine qui s'est tenu à Rome, en 1894, le professeur Guerini a présenté quelques pièces de prothèse dentaire confectionnées par des confrères de Crescentius et qui sont d'une solidité et d'un fini surprenants.

Les kystes alvéolo-périostiques des maxillaires étaient plus fréquents autrefois que de nos jours. On les rencontre surtout, Messieurs, chez les gens qui ne prennent aucun soin de leur bouche. La malpropreté des contemporains en France, des puissants animaux quaternaires, éteints ou émigrés, égalait celle des Esquimaux (1) actuels qui les rappellent tant au point de vue anatomique qu'au point de vue des us et coutumes.

Parmi les squelettes humains préhistoriques, entiers ou incomplets, fossilisés ou non, que possèdent le Muséum national d'Histoire Naturelle, le Musée Broca de la Société d'Anthropologie de Paris et divers autres musées anatomo-anthropologiques français ou étrangers, il en est un certain nombre dont les articulations sont érodées, déformées, immobilisées par des stalactites osseuses, plusieurs dont l'épine dorsale, détruite en partie par une infiltration tuberculeuse, est affaissée et infléchie en avant, quelques-uns dont les côtes ou les os des membres offrent des nodosités, des courbures ou des amincissements anormaux. Quoi de moins étonnant ! L'engorgement des jointures, le mal vertébral de Pott, le ramollissement des os ne sont-ils, pas, Messieurs, les manifestations les plus ordinaires des diathèses engendrées par la misère et la souffrance, le rhumatisme, la scrofule, la phthisie et le rachitisme.

Et quel paria endure ce qu'a souffert l'homme des temps géologiques ?

L'homme, au moment où il sortait des mains de la nature, pour parler le langage de Rousseau, a été exposé, faible et nu, aux froids mordants de la période glaciaire qui transformait l'Europe tout entière et une grande partie de l'hémisphère septentrionale en véritables terres de mort et de désolation. Il a logé, solitaire et farouche, sous des abris rocheux et dans des grottes humides que n'assainissait jamais un rayon de soleil. Il a connu la faim qui tord les entrailles, la soif qui dessèche le palais, l'angoisse de l'inconnu qui affole le cerveau. Aveuglé par les éclairs des volcans qui incendiaient les cieux, frissonnant d'une suprême épouvante, sur un sol qui tremblait et s'ouvrait sous ses pas, il lui a fallu disputer avec l'ongle, le bâton et le caillou, sa nourriture et sa vie

(1) De toutes les races humaines contemporaines il n'y en a pas assurément une qui soit restée aussi pure que celle des Esquimaux, grâce à leur isolement maintenu par les conditions géographiques et atmosphériques. Les crânes d'Esquimaux, au nombre d'une douzaine, provenant tous du Groenland, que possède le Muséum national d'Histoire naturelle, y forment la série la plus homogène des galeries.

à de gigantesques et féroces mammifères terriblement armés : l'éléphant à crinière laineuse ou mammoth, l'hippopotame amphibie, le rhinocéros dicorne à narines cloisonnées, le chat-tigre géant, le grand ours des cavernes, le machœrodon à canines tranchantes et cultriformes, etc.

De tous ces monstres il en est un, le grand ours des cavernes, qui, en raison de ses habitudes et de ses mœurs, était plus spécialement soumis aux mêmes influences mésologiques que l'homme. Deux paléontologistes éminents, Meyer, de Bonn, et Schmerling, de Liège, ont remarqué que le grand ours des cavernes était fréquemment affecté d'arthrite déformante, de rachitisme et de carie osseuse (1).

Pour clore ce qui a trait à la haute antiquité de certaines maladies, il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous entretenir de la gravelle dont l'existence en Egypte, quand la couronne de fer du soldat-roi, Menès, y eut remplacé la tiare d'or du grand-prêtre, nous est révélée par la conservation multiséculaire de plusieurs calculs biliaires et d'un calcul urinaire. La vésicule du fiel d'une des momies exposées, à l'abri d'une vitrine, dans le Musée du collège royal des chirurgiens de Londres (2), contient plusieurs petites pierres d'un noir brillant, de forme variée et de dimensions inégales, à surface lisse ou hérissée d'aspérités et dans chacune desquelles on a reconnu la présence de la cholestérine et de matières colorantes. Conformément aux prescriptions rituelles, les paraschistes, après avoir ouvert, avec un couteau de pierre (3), l'abdomen d'un des puissants dignitaires de l'Égypte royale que des coliques hépatiques avaient tourmenté sa vie durant, en avaient retiré le foie, ainsi que les autres viscères, et les avaient déposés, après les avoir imprégnés de natron et de substances résineuses, dans des canopes, où ils étaient demeurés à l'abri des outrages du temps.

Non seulement les fonctions du foie mais encore celles des reins ne se sont pas continûment accom-

(1) On a des preuves multiples de l'existence de ces maladies non seulement à l'époque du bronze et à l'époque de la pierre polie, mais encore au début de l'époque de la pierre taillée. Meyer a relevé des signes de rachitisme sur l'homme de Néanderthal, si éloigné de nous. (Meyer cité par PRUNER-BEY. *Annales des sciences naturelles*. Note faisant suite au mémoire de L. Lortet sur les anciens Troglodytes du Périgord, 1869). Et les ostéophytes qui déforment les vertèbres du cou ou la rotule de quelques-uns des hommes primitifs de Krapina, nous renseignent sur leurs souffrances physiques et leur impotence.

(2) *Revue préhistorique*, p. 239. Paris, 1908.

(3) HÉRODOTE.

plies comme il faut. Une concrétion vésicale a été découverte par le professeur Elliot Smith, à El Amrah (Haute-Egypte), dans un sarcophage datant de sept mille ans (1). Elle gisait entre les os du bassin d'un jeune homme, décédé à l'âge de seize ans, et était composée d'un noyau central, dur, brunâtre formé par de l'acide urique et d'une coque mince, peu résistante, blanchâtre, constituée par des phosphates alcalins. L'oxalate de chaux y faisait complètement défaut, ce qui n'a rien d'étonnant, l'adolescent dont elle avait peut-être abrégé les jours ayant appartenu à un groupe, de la caste populaire, adonné à la chasse.

A dater de la fin des temps paléolithiques, les armes et les outils caractéristiques de pierre ou de métal qui ont déterminé la division des âges préhistoriques en âges de la pierre polie et du bronze, nous ont été, Messieurs, apportés du dehors. L'exhaussement du sol en rendant habitables les régions du Nord de l'Europe, l'émergence hors des flots de la mer glaciaire et de la Baltique, de la Suède, de la Norvège et du Danemark, provoqua la marche en avant d'un grand nombre de hordes et de clans. Un peuple de haute taille, appartenant au type des têtes courtes ou brachycéphales (2), envahit notre pays. A l'exemple de ses devanciers, les rudes chasseurs-dolichocéphales (3) ou à tête longue, à la nuque saillante, à stature moyenne, à ossature fortement accentuée, de Chelles, de Saint-Acheul, du

(1) *Revue internationale de clinique et de thérapeutique*, p. 328. Paris, 1905. Alors que dans la plupart des terrains et la majorité des climats le cadavre humain se désagrège et s'incorpore au sol en peu d'années, la vallée du Nil partage avec le Pérou le privilège de conserver intact, après des millénaires, les débris organiques qu'on lui confie. C'est ainsi qu'on a pu constater non seulement sur des momies enfermées dans des caveaux funéraires hermétiquement clos, mais encore sur des cadavres d'Égyptiens de l'Égypte primitive, enfouis à même dans le sol : les lésions de la lèpre, de la goutte, de la pleurésie sèche, de la tuberculose pulmonaire et osseuse, etc. Des membres fracturés portent toujours les attelles ou autres appareils de contention appliquées peu de temps avant la mort. Elliot Smith a vu sur une momie de jeune femme « un mince tractus d'adhérence ancienne partant de l'appendice du cæcum, près de son extrémité, pour aller s'insérer à la paroi de la cavité pelvienne », ce qui apparaît comme une preuve évidente d'appendicite (ELLIOT SMITH, *Archæological survey of Nubia*, 1906; PAUL TRIBIER, *Presse médicale d'Égypte*, 1907; *The lancet*, 1907, etc.). Ce qu'il y a de curieux c'est la fréquence considérable des maladies rénales à cette époque si lointaine. Sur 6 momies, dont Rupper d'Alexandrie a étudié minutieusement chacun des viscères : les reins de l'une étaient atrophiés congénitalement, deux avaient les reins remplis d'abcès multiples farcis de bactéries, chez deux autres on constatait la présence de *Bilharzia* dans chacun des reins, une seule avait les reins en bon état (RUPPER, *British medical Journal*, 1910).

(2) Du grec βραχυς, court et κεφαλη, tête.

(3) Du grec δολιχος, long et κεφαλη, tête.

Moustiers, de Solutré, de la Madeleine, de la Tourasse et d'Aurignac (1), il a laissé dans ses lieux d'habitat, de réunion et dans ses nécropoles des documents qui ont permis de reconstituer son histoire. Il était organisé hiérarchiquement, soucieux de la dépouille de ses morts qu'il enterrait dans les dolmens (2), armé de la hache en pierre polie, pourvu de poteries et d'un matériel agricole, accompagné d'animaux domestiques.

Il ne s'implanta sur notre sol qu'après une vive résistance des premiers occupants. Le docteur Prunières, de Marvejols, a exhumé du limon stalagmitique des cavernes de Baumes-Chaudes et de l'Homme-Mort (Lozère) (3), à mi-côte d'un escarpement pittoresque, des os iliaques, des vertèbres et des tibias humains contenant encore, enchassés dans une gangue osseuse de nouvelle formation, les pointes des flèches en silex qui les ont frappés. Or, ces silex ne sont pas les silex lourds et grossiers que taillaient les Troglodytes-dolichocéphales de la montagne, mais ceux, plus légers et plus délicats que façonnaient les Dolméniques-brachycéphales de la vallée.

Le baron De Baye, Ollier de Marichard, Lartet, le marquis de Nadaillac, Spring, etc., ont fait des découvertes analogues dans les creutes de la Marne, les coulées volcaniques du Vivarais, le dolmen de Font-Rial (Aveyron), la grotte de Chauveau (Belgique), etc.

La démonstration est complète : si l'on trouvait, aujourd'hui, des balles enkystées dans le corps d'insulaires océaniens possesseurs seulement d'armes de pierre, ne serait-il pas incontestable, Messieurs, que ces sauvages ont eu affaire à des navigateurs civilisés ?

Après chaque bataille, les chirurgiens des belligérants procédaient aux pansements nécessaires et à l'extraction des projectiles. On ne recueille parfois dans l'organisme des victimes que les pointes des traits vulnérants : le pédoncule et les ailerons

(1) Je m'en tiens aux faits qui semblent définitivement acquis.

(2) L'homme paléolithique enterrait-il ses morts ? G. de Mortillet répond non, et G. Feydeau, oui. Récemment encore au Congrès préhistorique de Monaco, Cartailhac, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, et Boule et Verneau, professeurs au Muséum national d'histoire naturelle, ont soutenu que les squelettes humains « du type négroïde (2) » inhumés dans les grottes de Menton, remontent à l'époque de la pierre taillée. Ce n'est pas absolument prouvé. Si l'homme paléolithique enterrait ses morts, pourquoi ses ossements sont-ils si rares ?

(3) PRUNIÈRES. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, pp. 206-420, 1878 (Baumes-Chaudes) et pp. 428-430, 1871 L'Homme-Mort, et BROCA, *eod. loco*, 1874-1878.

en ont donc été retirés (1). Assez souvent ces pointes sont soudées par des ostéophytes volumineuses aux os (2) qu'elles ont pénétrés : l'opération a donc été entreprise sur des sujets vivants et menée à bonne fin, puisque ceux-ci ont pu, pendant de longues années encore, poursuivre, aux forêts prochaines, le cerf élaphe et l'aurochs. Quelle dextérité et quelle patience il fallait aux opérateurs préhistoriques pour obtenir, Messieurs, un tel résultat avec l'outillage insuffisant et défectueux qui était le leur ! Avec des couteaux, des scies, des ciseaux, des poinçons en silex, en diorite, en ophite, en quartz, voire en jade ou en serpentine, sans manche ou encastrés à l'aide de tendons ou de bitume dans des gaines en corne de cerf ou en bois de chêne ou de bouleau ou de toute autre essence propre à un semblable usage (3). Quoi qu'il en soit, ces instruments maculés de *cacholong* et de *dendrites* par les agents atmosphériques et terrestres et les plaies osseuses des Lozériens primitifs, cicatrisées après l'enlèvement d'une portion des corps étrangers, n'en affirment pas moins avec certitude la présence d'hommes de l'art dans les rangs des combattants des âges lithiques. Machaon et Podalire, fils d'Esculape, qui soignèrent les Grecs au siège de Troie et guérèrent Philoctète, blessé par les flèches d'Hercule qu'il avait livrées,

(1) Il existe également des exemples de blessures préhistoriques par armes de guerre ayant entraîné de suite ou à brève échéance la mort. Sur la face antérieure d'une vertèbre humaine de l'allée du Castellet (musée d'Arles) est implantée une flèche en silex. Cette flèche ayant dû traverser les intestins et les gros vaisseaux abdominaux, a déterminé très rapidement des accidents de la plus haute gravité.

(2) Généralement les vertèbres, les os des hanches, le sacrum, le crâne, le fémur (un vieillard de Cro-Magnon), etc.

(3) Le docteur Loydreau, qui, pendant trente ans, a passé maintes journées à fouiller le camp préhistorique de Chassey, y a recueilli, par douzaines, de minces lames de silex, de quartz, etc., les unes, pointues à une de leurs extrémités, les autres, tranchantes ou dentelées d'un côté, etc., et de formes aussi variées que les bistouris ou les autres instruments qui garnissent aujourd'hui les trousseaux de nos chirurgiens. « Peut-être ceux-ci trouveraient-ils cependant, a remarqué le professeur Manouvrier, directeur du laboratoire d'anthropologie de l'École des Hautes-Études, un peu abusif de supposer, en présence de ces finscalpels, qu'ils servaient à pratiquer des opérations d'une finesse proportionnelle. Pour moi, je suis très porté à croire qu'il en était ainsi et que les artistes qui trépanaient aussi hardiment et aussi habilement, devaient pratiquer une foule d'opérations délicates. » (MANOUVRIER, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, p. 69, 1904.) Cela n'est pas douteux. Hier encore les rabbins ne se servaient-ils pas d'un couteau de pierre pour circonscrire les enfants d'Israël ? A propos des mariages arabes, Hérodote a écrit : « Dans de pareilles occasions, un parent des fiancés se met entre les deux et avec une pierre aiguë ouvre une veine de la main de chacun des contractants, il prend ensuite une pièce de leurs vêtements, et la trempe dans leur sang. » (Liv. III, § 8).

les *ιατροι*-esclaves qui accompagnèrent les Macédoniens en Perse, les médecins à double solde des cohortes et des légions romaines (*medici duplicarii cohortium et legionum*) (1), affranchis par Jules César après les campagnes des Gaules, ne sont, vous le voyez, Messieurs, que les arrière-descendants d'une longue lignée de chirurgiens d'armées.

Les envahisseurs valaient-ils mieux que les aborigènes ? Oui et non.

Oui, si l'on considère qu'ils avaient trouvé le secret de soumettre au joug les animaux devenus nos amis les plus fidèles, nos serviteurs les plus utiles et les plus dévoués, de faire jaillir des sillons l'épi d'or, cher à Cérès et à Tripolème ; d'en broyer le grain pour en fabriquer du pain, — du pain ! cette chose sublime, qui est restée le symbole de la grande Communion, — et que c'est, par suite, à eux que nous sommes redevables de nos loisirs et de nos institutions. A la tribu, groupe social des peuples chasseurs et pasteurs, frappé d'avance d'une éternelle immobilité, ne se serait pas, en effet, sans eux, Messieurs, substitué, en France, le municipe agricole, au municipe agricole, la cité, — la cité d'où est sortie la nation.

Non, si l'on réfléchit qu'ils étaient dépourvus du sens artistique si fin et si profond des Magdaléniens (2) et que par eux, si on en croit certains savants, nous a été transmis le germe trop fécond d'une maladie nouvelle, et que leurs femmes, en recourant à l'allaitement artificiel, ont négligé, les premières, leur devoir le plus sacré.

Une question fort intéressante, celle de l'origine

(1) SUÉTONE, *Cæs.*, 42. Aussi HABERLING. *Deutsch. Militärärzte Zeitsch.* 1909. Cf. *Die altrömischen Militärärzte*, Berlin, 1910, WICKERSCHEIMER — Les Hôpitaux militaires romains. *France Médicale*, 1909.

(2) Suivant une excellente méthode adoptée en géologie, — il ne faut pas oublier que la paléontologie découle directement de la géologie, — on a donné à chaque époque préhistorique et protohistorique le nom qui la caractérise le mieux. C'est dans la grotte de la Madeleine (Dordogne), datant de l'âge du renne, qu'on a trouvé d'abord des œuvres d'art : sur une lame d'ivoire, une esquisse au trait d'un mammoth ; sur des fragments de bois de cerf ou de renne, des dessins en ronde bosse d'un homme, de trois chevaux, etc. La première grotte à parois gravées et peintes dont on ait parlé, est celle d'Altamira, près de Santander. Une hutte colorée en rouge est représentée sur les parois de celle de la Mouthe ; des bisons, des mammoths aux couleurs vives sur les parois de celle de Pont-de-Gaume, etc.

Un amateur d'antiquités a offert, en 1867, d'acheter un million les cent cinquante et une sculptures et gravures de l'âge du renne, déposées dans une des vitrines de l'Exposition universelle du Champ-de-Mars, à Paris. Il paraît acquis que la sculpture a précédé la gravure et celle-ci la peinture. C'est l'opinion émise avec une prescience étonnante par A. Comte. (*Phil. pos.* t. II, ch. IV.)

de la diathèse qu'ont chantée Fracastor et Barthélemy, a été soulevée successivement devant la Société d'anthropologie de Paris, l'Association française pour l'avancement des sciences, la Société pathologique de Londres, l'Académie de médecine, l'Académie des sciences, la Société médicale de Lyon (1), etc. Parrot, qui s'est prononcé en faveur de l'existence de cette diathèse dans les âges antémétalliques et protométalliques, s'est appuyé pour défendre cette opinion à laquelle se sont ralliés G. de Mortillet, Broca, Topinard, etc., sur diverses altérations pathologiques que présentent des dents et des os humains très anciens: l'atrophie sulciforme des dents, d'un crâne d'une tombelle mérovingienne de Biéchy (Aisne); les exostoses des tibias d'un squelette de Solutré exhumé, en 1872, par l'abbé Ducrot; celles d'un occipital d'un des dolmens de l'Aumède (Lozère); les cicatrices et les érosions, étendues et bizarres, du crâne néolithique de Bray-sur-Seine; les deux perforations d'un crâne du dolmen de Cauquenos (Lozère); « identiques, a écrit Parrot, à celles que produit le crânio-tabes syphilitique »; les ostéophytes poreuses et la déformation natiforme d'Ancon (2) et de trois crânes américains antérieurs à la conquête européenne: deux de Guyaquil (Equateur) et un de Chancaï, au nord de Lima. Depuis Parrot, la nature spécifique d'une hypertrophie de la crête d'un fragment du tibia du dolmen de Léry (Eure) a été affirmée par Le Baron, celles de diverses lésions d'un squelette de la nécropole pharaonique de Karwamil, par Fouquet et Zambacho-Pacha et celle d'une ulcération serpigineuse du pariétal gauche d'une tombe de Rada (Haute-Egypte) antérieure aux premières dynasties, par Lortet (3).

(1) A la Société d'anthropologie de Paris, en 1885; à la Société pathologique de Londres, en 1890; à l'Académie de médecine, en 1900; à l'Académie des sciences et à la Société médicale de Lyon, en 1907. Dans la séance du 27 août du Congrès d'anthropologie qui s'est tenu à Paris, en 1883, Broca a déclaré: « qu'après les comparaisons établies par M. Parrot et les conclusions qu'il en tire, il ne peut plus hésiter: la syphilis existait bien chez nous dès l'époque néolithique. »

(2) Ancon est une ancienne ville du Pérou, près de Lima, où on a trouvé de nombreuses momies, datant des Incas, et dont la tête était franchement relevée par un aplatissement d'arrière en avant. Les gens d'Ancon appartenaient à la race conquérante qui, en Floride, porta le nom de Nahuas et dont les Toltèques du Mexique, les Natchez du Mississipi et les Totonagues du Sacrificios, sont d'autres représentants.

(3) LORTET. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1^{er} juillet 1907. Le professeur Lacassagne a cru reconnaître également sur une figurine scaphoïde en terre cuite, trouvée à Mit-Rahineh, dans les ruines de l'ancienne Memphis, et présentée le 6 juillet 1907 à la Société d'anthropologie de Lyon par J. Jarricot, le nez classique de l'hérédo-syphilis, le nez en lorgette de Fournier. Cette manière de voir n'a pas été partagée par le célèbre préhistorien Chantre. (Cf. *Bullet. de la Soc. d'anthropologie de Lyon*, p. 174, 1907.)

Pour avoir eu beaucoup de retentissement, les assertions de Parrot concernant l'anatomie pathologique de l'hérédo-syphilis dentaire et crânienne n'en sont pas moins, Messieurs, très sujettes à caution. L'atrophie sulciforme des dents s'observe fréquemment dans l'éclampsie infantile, le rachitisme, la scrofule et plusieurs autres maladies et très rarement dans celle dont il s'agit. Les exostoses tibiales du squelette de Solutré, exhumé en 1872, par l'abbé Ducrot, n'ont pas des caractères assez pathognomoniques pour qu'on puisse se prononcer positivement sur la cause qui en a provoqué l'apparition. Le crânio-tabes congénital péribregmatique qui, d'après Parrot, se trouve symétriquement sur la suture sagittale, de même que les bosses pariétales et la soi-disant déformation natiforme du crâne, dans la région de la grande fontanelle, sont évidemment d'origine rachitique. Quant au fragment du tibia du dolmen de Léry, il n'est ni prudent ni sage d'induire de la présence d'une seule hypérostose dans un organisme humain à un empoisonnement général et spécifique du sang de cet organisme. Les professeurs Gangolphe, de Berlin, Bayet, de Bruxelles, Fournier, de Paris, nient la spécificité des lésions du squelette de la nécropole pharaonique de Karwamil. Et le Dr Yvan Bloch (1), de Berlin, y voit, — je me sers, Messieurs, de ses propres expressions, — « un cas typique d'arthrite déformante. En effet, ni la diaphyse des os longs, ni la crête antérieure du tibia, ni les côtes, ni la clavicule ne présentent d'hypérostoses. La symétrie des lésions est aussi une preuve de leur nature, non-syphilitique. » A l'Académie des sciences et à la Société médicale de Lyon, des médecins très compétents ont, enfin, attribué à d'autres causes qu'à celle invoquée par Lortet (2), l'ulcération serpigineuse du pariétal gauche trouvé par lui dans une tombe de l'Égypte prépharaonique.

Au point de vue anatomo-pathologique, l'existence, en Europe et en Afrique, à l'aube des temps, de l'entité morbide décrite sous le nom de *lues venerea* (3) par Bethencourt qui en a reconnu, le premier, le mode habituel de transmission, n'est donc pas, Messieurs, établie d'une façon péremptoire.

Au vrai, des documents historiques, des décou-

(1) YVAN BLOCH. *Der Ursprung der syphilis*, léna, 1901.

(2) En 1908, les assertions de LORTET à ce propos ont encore été combattues par ELLIOT SMITH. *The Lancet*, p. 521, 1908.

(3) Expression adoptée par FERNEL (*De lues venereæ curatione*, Anvers 1679); ASTRUC (*de morbis venereis libri novem*, 1736), etc.

vertes parasitologiques et des expériences physiologiques récentes, semblent indiquer que, comme ces épouvantables fléaux qu'on appelle la peste, le choléra, la fièvre jaune, la variole, etc., auxquels l'humanité a offert, et offre encore chaque jour, en gémissant, d'innombrables hécatombes, l'Avarie est une affection parasitaire, originaire des pays chauds, autrement dit de la zone intertropicale du globe et qui n'a envahi qu'accidentellement l'Europe qui se trouve dans la zone tempérée.

Dans le *Lévitique* il n'est question que de l'écoulement urétral virulent. Sans doute on relève dans les œuvres des historiens, des auteurs satiriques ou comiques, des épigrammatistes, des poètes érotiques surtout, grecs et romains, divers passages qui paraissent s'appliquer, soit à l'accident local primitif, soit aux accidents secondaires ou tertiaires de la maladie contagieuse, compagne ordinaire, pour ne pas dire inséparable, de la débauche. S'y appliquent-ils réellement? C'est plus que contestable, Messieurs.

Par contre, Oviedo y Valdez (1), intendant d'Haïti (1533-1545), et Bernard Diaz del Castillo, auteurs des deux premières histoires du Nouveau-Monde, assurent que les insulaires de Tahiti, les Caraïbes de l'Amérique et les Mexicains, étaient ravagés par le terrible mal avant l'arrivée des *Conquistadores*, qu'il était appelé *Bubas* par les Mexicains, adoré même, par eux, sous le nom de *Nanahuall*. Dans une lettre de Roderic Diaz de l'Isle, écrite en 1540, à Jean III, de Portugal, on remarque les lignes suivantes : « La vérole (2) parut, en 1493, à Barcelone.

(1) OVIEDO Y VALDEZ. *Histoire générale et naturelle des Indes occidentales*. Tolède, 1535.

(2) Le mal vénérien donnant lieu comme la variole, antérieurement connue, d'abord à une éruption papuleuse (roséole), puis à des pustules, à des ulcérations, etc., les Anciens ont cru qu'il existait un certain degré de parenté entre les deux ; mais pour les distinguer toutefois, l'un de l'autre, ils ont appelé le premier, de beaucoup le plus grave, au moyen âge, *grosse vérole*, *vérole*, la seconde, *petite vérole*.

La variole, très probablement originaire d'Asie, fit son apparition en Europe en 555, d'après Springel. Il en est question dans le papyrus médical d'Ebers, l'Ancien Testament (cf. B. EBBEL. *Nordiskt medicinskt Arkiv*) les Pandectes d'Arouhn, médecin de l'École d'Alexandrie, traduites en syriaque par Gosius et au VIII^e siècle du syriaque en arabe par le Juif BASSORA-MASSERA-JOUH. J'ai dit qu'un des Ramesséides, Ramsès V, en mourut. Sur une momie varioleuse datant de la 20^e dynastie (1.200 ans avant notre ère), Ruffer, d'Alexandrie, et Fergusson, du Caire, ont examiné au microscope des coupes de la peau colorées au Gram et au bleu de méthylène et constaté dans le derme et les débris de l'épiderme, autour des vésicules, la présence de microorganismes et notamment d'un bacille, court et trapu, souvent renflé à l'une de ses extrémités. (*Journal of pathology and bacteriology*, London, 1910.)

Cette ville fut la première infectée. La maladie venait de l'île espagnole (Hispaniola, dans les Antilles), découverte par Christophe-Colomb. » Les syphilographes, anciens et modernes, les plus érudits, Simon, de Hambourg (1), Astruc, Yvan Bloch, etc., sont également d'avis qu'elle a été rapportée de l'Amérique en Espagne par les équipages de Christophe-Colomb, qu'elle s'est propagée sournoisement et peu à peu sur les autres parties du littoral de la Méditerranée et qu'elle a pris une extension considérable et presque instantanée, au milieu des excès de toutes sortes et des grands mouvements de troupes qui signalèrent le siège de Naples par Charles VIII, où elle constitua une véritable surprise pour les Italiens et les Français qui la dénommèrent, les premiers, *mal français*, les seconds, *mal napolitain*.

Fait inattendu et curieux et qui atteste une fois de plus, Messieurs, l'appui mutuel que se prêtent les sciences, ces données de l'histoire, dont on n'a pas assez tenu compte, concordent avec celles de la microbiologie et de la physiologie expérimentale.

Si le microbe pathogène, qui, par son introduction dans les vaisseaux lymphatiques et le sang de l'homme, provoque chez lui l'apparition du mal vénérien, est bien, comme le pense Schaudinn, le *spirochæte pallida*, le Tréponème pâle, protozoaire (2) de la classe des *Flagellés* et probablement de l'ordre des *Trypanosomata* dont le genre *Trypanosome* (3) est le type, ce microbe pathogène est né, en effet, dans des contrées que le soleil arde de ses rayons (4).

(1) SIMON DE HAMBOURG. *Declaratio defensiva cujusdam positionis de mala franco nuper per professorem Leporinum oppugnata*, Hambourg, 1660.

(2) Organismes inférieurs, placés sur les confins des deux règnes, animal et végétal.

(3) De *τροπανισον*, vrille et *σωμα*, corps. Les Trypanosomes sont des infusoires en forme de vrille et flagelle, c'est-à-dire pourvus d'un appareil locomoteur constitué par de longs filaments ou cils vibratiles, flagelles ou fouets. Est-ce bien Schaudinn qui a découvert le *spirochæte pallida*? Avant lui, Hallier a fait mention d'un microbe analogue, et Klebs reproduit la syphilis en inoculant des cultures faites avec un microbe en *tire-bouchon animé de mouvements très vifs*, trouvé par lui dans des pustules syphilitiques humaines, et qu'il a appelé *Helicomonas*.

Parmi les maladies à Trypanosomes, la plus curieuse, après l'Avarie, est certainement la *Dourine*, car c'est aussi une maladie vénérienne, mais propre au cheval et aux espèces animales voisines. C'est à tort, toutefois, qu'on a essayé de l'identifier avec l'Avarie.

Elle est plus contagieuse puisqu'elle se transmet, au cours des rapports sexuels, même lorsque les téguments n'offrent aucune solution de continuité; ses symptômes sont différents et son microbe le *Trypanosoma equiperdum* est beaucoup plus gros que le *spirochæte pallida*.

(4) Cf. la carte de distribution géographique des Trypanosomiasés dressée par A. Laveran et F. Mesnil (Trypanosomes et Trypanosomiasés).

L'argument physiologique favorable à la thèse de l'origine américaine de l'Avarie, est fourni par les résultats de son inoculation aux singes du Nouveau-Continent et aux singes de l'Ancien-Continent, par Metchnikoff, de l'Institut Pasteur. Les singes du Nouveau-Continent sont réfractaires à l'inoculation ; les singes de l'Ancien-Continent ne le sont pas. Or, l'étude des Trypanosomiasés nous apprend, Messieurs, que les animaux indigènes d'une région sont vaccinés contre les Trypanosomes alors que les animaux importés ne le sont pas.

Et voilà pourquoi, Messieurs, contrairement à d'autres médecins, je ne rends pas responsables, sans de très grandes réserves, les hommes de l'âge de la pierre polie de l'apport et de la diffusion, en France, du grand processus morbide, transmissible par le contact et par hérédité, qu'Apollon, si on en croyait la fable (1), infligea comme punition au berger Syphilus qui l'avait outragé.

Si les mœurs étaient, peut-être, plus pures à l'époque néolithique qu'aujourd'hui, il est malheureusement incontestable qu'il y avait déjà... des mères indignes. N'est-il pas pénible, Messieurs, de constater que dès que l'homme a su domestiquer les animaux et fabriquer un vase d'argile, il s'est rencontré une femme qui en a profité pour écarter son enfant de son sein ? L'allaitement artificiel, cette pratique odieuse lorsqu'elle n'est pas imposée par une impérieuse nécessité, remonte à l'âge de la pierre polie. Un petit biberon intact a été ramassé par Nicaise dans un des puits funéraires néolithiques de Tours-sur-Marne. On en a découvert d'autres dans les sépultures gauloises de Jonchery et les arènes gallo-romaines de la rue Monge à Paris.

Ils tiennent, près des squelettes de nouveau-nés, la place qu'occupent, près des squelettes d'adultes et de vieillards, les poulets, les côtelettes de mouton et les râbles de lièvre dont on voit les débris osseux sur des plats ou dans des patères d'or, d'argent ou d'électron (2).

(1) C'est Fracastor qui, en donnant, dans son célèbre poème, *Syphilitis, sive de morbo gallico* (Vérone, 1530), au mal vénérien, le nom de syphilis, a vulgarisé, en même temps, ce récit fabuleux.

Il convient, cependant, d'observer que certains étymologistes font dériver ce nom de *σῦν* avec *φιλεῖν*, aimer, parce que l'entité morbide en question a pour origine les plaisirs de Vénus, et, d'autres, de *σῦς* pourceau et *φιλεῖν*, aimer, indiquant un amour immonde. Bosquillon, qui propose de l'orthographier syphilis, le fait venir de *σῦφιλος*, haïssable, etc.

(2) L'emploi du biberon à l'époque de la pierre polie a été contesté, je ne l'ignore pas. Pour ma part, je m'en voudrais sincèrement de mettre en doute le témoignage formel, à ce propos, d'un préhis-

Mais le temps s'écoule et je ne voudrais pas abuser, Messieurs, de la bienveillante attention avec laquelle vous daignez m'écouter. Je craindrais, de plus, d'encourir, — et peut-être à juste titre, — le reproche adressé par Montaigne à un discoureur prolix : « Ce qu'il a de vif et de moelle est étouffé par ses longueries. »

Aussi m'abstiendrai-je d'insister davantage sur les faits dont il vient d'être question, et vous entretiendrai-je, sans transition, des deux opérations les plus osées entreprises par les archiâtres des âges fabuleux qui servent de prologue à l'histoire, la trépanation et la mutilation sincipitale en forme de T, entier ou incomplet.

Il n'est pas rare de voir, dans nos hôpitaux, un chirurgien découper un ou plusieurs larges volets dans le crâne d'un patient profondément endormi, les soulever, puis les rabattre et les réimplanter après avoir incisé, s'il est nécessaire, les enveloppes du cerveau, les méninges, le cerveau même d'où

torien de la valeur de Nicaise. En dehors du biberon, de l'art dentaire, de la réduction et de la contention des fractures osseuses, de la trépanation, de la mutilation sincipitale que j'ai cités ou citerai bientôt, combien d'autres inventions regardées comme récentes dont l'origine se perd aussi dans la nuit des temps. N'a-t-on pas extrait des tourbières du Danemark, des lurs ou grands cors de bronze donnant 22 tons (4 octaves et demie) d'une pureté, d'une clarté, d'une douceur et en même temps d'une force répondant aux exigences d'une oreille exercée ? Ces lurs, toujours trouvés par paire, ne donnent-ils pas à croire que ce sont les Scandinaves de l'âge du bronze qui ont doté la civilisation moderne de l'harmonie ? N'a-t-on pas ramassé dans des terramares de l'époque du bronze, dans les tombes de Hallstadt, la plus ancienne station du fer, et dans celles d'Olympie et même de Mycènes, contemporaines d'Homère, l'épingle de nourrice ou épingle anglaise ? N'a-t-on pas rencontré dans quelques hypogées de l'antique Egypte des statuette du dieu Bès portant un bandage destiné à contenir une hernie ombilicale ; (a) ? dans la maison d'un médecin de Pompéi, la sonde urétrale à double courbure de Sims (b) et un rectoscope (c) ? dans une trousse d'Ephèse, un extracteur de comédons (d) ? etc. ?

N'a-t-on pas recueilli dans des décombres, à Sofia, et dans les sarcophages d'Antinoë (Egypte) des miroirs qui établissent d'une façon positive qu'au temps des empereurs romains la fabrication du verre métallisé était chose courante ? N'a-t-on pas retiré également des sarcophages d'Antinoë (Egypte) des soieries du répertoire byzantin de Lyon, qui prouvent qu'au ⁱⁱe siècle les tisserands étaient déjà maîtres de tous les procédés en usage aujourd'hui ? De tous les procédés, je le répète. A un point que, devant certains brochés, des membres de la Chambre de commerce de Lyon se sont écriés : « Mais c'est du Jacquart ! » Et que telle étoffe de haute lisse ressemble si bien à ce que nous connaissons, qu'on n'a pu la distinguer que sous le nom de Gobelins. Les Gobelins, comme Jacquart, n'ont rien inventé ; ils ont retrouvé des procédés qui s'étaient perdus. Ne vient-on pas, de découvrir à Phacotos, en Crète, un disque en argile de 16 centimètres de diamètre qui porte, sur ses deux faces, plus de 120 signes pictographiques, hommes, animaux, arbres, etc., constituant le texte le plus important que l'on possède de l'ancien système de hiéroglyphes usité en Crète ; ces signes ne sont pas

jaillit si puissante et si belle la pensée avec son caractère d'immortalité. Exécutée à la faveur d'une anesthésie prudente, d'une asepsie minutieuse, d'une hémostase impeccable et à l'aide de trépan à couronne ou de trépan exfoliatifs, mais plutôt de fraises et de scies rotatives, actionnées par des moteurs mécaniques, volants à main ou à pédale, dynamos ou appareils électriques, cette opération, appelée trépanation, est, Messieurs, une des plus audacieuses et des plus merveilleuses de la chirurgie moderne.

Eh bien, elle aussi, — et on le sait depuis plus de trente ans grâce au docteur Prunières, de Marvejols (1), — est une de celles que tentaient et réussissaient fréquemment (2) avec leur outillage impar-

gravés, mais ont été imprimés à l'aide d'un poinçon, vingt siècles environ avant notre ère. Dans la grotte merveilleuse de Touen-Hang, en Kachgarie (Turkistan chinois), l'explorateur Paul Pelliot a déchiffré des imprimés du X^e et même du V^e siècle, bien antérieurs, par conséquent, à Gutenberg. Les typographes se trompent donc quand ils se donnent comme les petits-fils de Gutenberg. La narcose n'est pas une découverte moderne. Dioscoride a parlé longuement des propriétés anesthésiques d'un extrait spiritueux de la racine de mandragore. En 704, un chroniqueur arabe et, en 1010, Ali-Ben-Isa ont recommandé l'usage des stupéfiants pour supprimer la douleur. Dans l'*antidotarium Nicolai*, l'auteur Nicolaus Praepositus a fait mention d'éponges, imprégnées de suc de plantes narcotiques, qu'on faisait sécher et qu'avant de placer sous les narines d'un opéré, on trempait dans de l'eau tiède. Or, parmi ces plantes narcotiques, toujours les mêmes, une des prédominantes était la jusquiame dont on a extrait, il n'y a pas longtemps, la scopolamine si employée maintenant en chirurgie (e). Tant est vraie et n'a pas cessé d'être vraie la parole de l'Ecclésiaste : *Nihil novi sub sole*.

(a) RAINAL. Le bandage herniaire : *Autrefois, Aujourd'hui*. Paris, 1899.

(b) Cat. du Musée de Naples.

(c) BENSUADE. *Bulletins de la Société de l'Internat des hôpitaux de Paris*, séance du 26 mai 1910.

(d) HAMONIC. *La Chirurgie et la Médecine d'autrefois*, p. 39. Paris, 1900.

(e) NÖRGEELI-ÅKERBLUM. *Revue suisse de médecine*, 1911.

Pour détails complémentaires sur les instruments de métal des âges préhistoriques (âge du bronze) cf. P. BAUDET. *Bulletins de la Société préhistorique de France*, p. 250. Paris, 1899 ; M. BAUDOIN. La préhistoire de la circoncision. *Archives provinciales de chirurgie*, n° 2, 1910, etc.

(1) PRUNIÈRES, de Marvejols, *loc. cit. supra* et *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1876, et BROCA, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1874-1878.

(2) Sur presque tous les crânes néolithiques trépanés dans un but thérapeutique, les bords de la plaie osseuse sont cicatrisés. Comment expliquer la survie habituelle des hommes de l'âge de la pierre polie à une opération réputée fort périlleuse avant la découverte de l'antiseptisme et de l'asepsie ? Très facilement. Les races primitives résistent beaucoup mieux à la douleur et aux complications des traumatismes que les races civilisées. « Tel médecin chaïoua accuse 40 trépanations, tel autre 120, tel autre 200, un quatrième, enfin, 350, toujours sans le moindre revers ; pas un malade ne meurt par le *brima* (le foret) ou le *menohar* (la scie). » (H. MALBOT et R. VERNEAU. *L'Anthropologie*, p. s. Paris, 1897.)

Dans le Monténégro, le Daghestan, l'Albanie, etc., où comme dans

fait les chirurgiens qui soignaient nos très arrièrere-grands-parents des cités terrestres et des cités lacustres (1).

Pour percer la boîte crânienne ils avaient recours à trois procédés opératoires différents : ils en raclaient la portion de la paroi qu'ils voulaient enlever avec le couteau de pierre qui leur avait servi à inciser le cuir chevelu (*procédé du raclage*) ou, après avoir incisé le cuir chevelu avec un couteau de pierre, circonscrivaient au moyen de petits trous, quasi contigus, ou des fentes, s'entrecroisant à leurs extrémités, produits, les premiers par la pointe d'un foret de pierre (*procédé du forage*), les secondes, par les dents d'une scie de pierre (*procédé du sciage*) (2), la portion de la paroi qu'ils voulaient enlever. Des preuves matérielles subsistent aussi de l'emploi de chacun de ces trois procédés opératoires dont le plus ancien est vraisemblablement, Messieurs, le procédé du raclage. Si la mort est survenue avant la fin de l'opération, le procédé opératoire choisi est indiqué sur le calvarium soit par des raclages, soit par de minuscules fossettes cylindro-coniques, très rapprochées les unes des autres, soit par des sillons s'entrecoupant

les kanoun de la plupart des peuplades de l'Aouress, la trépanation est pratiquée couramment sans anesthésie et sans aucun soin de propreté, elle n'entraîne presque jamais la mort. (S. TROJANOVIC, *Corresp. Blatt der Deutschen Gessellschaft für anthropologie*, p. 18, 1900.) Dans les kanoun de presque toutes les peuplades de l'Aouress la fracture du crâne a si peu de gravité qu'on paye les mêmes dommages-intérêts « pour une tête cassée que pour une dent cassée ».

(1) L'usage de la trépanation, qui ne paraît pas avoir existé à l'époque de la pierre taillée, était très répandu à l'époque de la pierre polie et a persisté à l'époque du bronze et à l'époque du fer jusqu'au XVIII^e siècle.

Des crânes artificiellement perforés ont été retirés de sépultures néolithiques, en France, dans les départements des Deux-Sèvres, de l'Isère, du Gard, de la Lozère, de la Marne, de l'Oise, de Seine-et-Marne, etc., et, à l'étranger, en Allemagne, en Angleterre, en Bohême, en Danemark, en Ecosse, en Italie, en Moravie, en Russie, etc. Le général Faidherbe en a découvert dans les dolmens de Rochnia (Algérie). On en a rencontré, en France et en Ecosse, dans des cimetières de l'âge du bronze, en France, à Saint-Quentin, et en Belgique, à Limet, dans des tombelles mérovingiennes et franques.

(2) Au couteau, au foret et à la scie de pierre ont succédé des instruments identiques en bronze et, successivement et peu à peu, à ceux-ci, des gouges, des maillets, la tréphine, diverses espèces de trépan, de raspatoires, d'élévatoires, de tire-fonds, de pinces, etc., en fer. Déjà du temps d'Hippocrate, auquel on a attribué à tort l'invention de l'ouverture artificielle du calvarium pour remédier à son traumatisme, le trépan était connu. Le célèbre médecin grec se servait du trépan à couronne dit *πριον χαρακτος* et d'une sorte de tarière appelée *τροπανον*. Cf. LE FORT, *Echo médical du Nord*, 1906 ; P. DELVOIE, *Histoire, indications et contre-indications, technique et résultats de la trépanation crânienne*, Bruxelles, 1893 ; F. TERRIER et PÉRAIRE, *L'opération du trépan*. Paris, 1895, etc.

ou tendant à s'entrecouper. Si l'opération a été achevée et suivie d'une assez longue survie, les bords osseux cicatrisés de la solution de continuité sont inclinés et la perte de substance de la table externe est plus considérable que celle de la table interne dans le procédé du raclage ; les bords osseux cicatrisés de la solution de continuité sont droits et la perte de substance de la table externe égale à peu près celle de la table interne dans les procédés du forage et du sciage (1).

Les praticiens archiséculaires de la chirurgie pratiquaient ainsi, suivant les cas, une, deux et jusqu'à trois fenêtres, irrégulièrement elliptiques, d'une longueur moyenne de 4 centimètres sur le sommet de la tête, l'occiput ou les tempes du même sujet. Obéissant à un sentiment esthétique facile à comprendre, ils respectaient généralement, Messieurs, la partie du crâne qui n'est pas recouverte par les cheveux, celle qui constitue le front et appartient à la face.

A cette époque si reculée on faisait appel, comme à présent, Messieurs, à l'intervention sanglante en question pour remédier à une maladie des parois crâniennes (*trépanation chirurgicale*) ou à une maladie générale (*trépanation médicale*). Des crânes ou des fragments de crânes, artificiellement perforés, retirés des ossuaires robenhausiens (2) offrent, en effet, des traces d'ostéite, de carie, de nécrose, de fracture, d'hydrocéphalie, etc., alors que d'autres ou des fragments d'autres sont sains.

Depuis la plus haute antiquité et même encore de

(1) BROCA, en se servant d'un couteau préhistorique en silex et en recourant au procédé du raclage, a mis, en 1887, 8 minutes un quart à trépaner un jeune chien, et près d'une heure, un chien adulte.

Armé de quelques silex triés parmi des éclats de tailles récentes et d'un percuteur, H. Müller, bibliothécaire de l'École de médecine de Grenoble, est parvenu, en utilisant le procédé du raclage, à perforer trois crânes humains, l'un au bout de 31 minutes, l'autre, de 33 minutes, le dernier en 60 minutes, et, en recourant au procédé du sciage, à enlever une rondelle osseuse après 1 heure 5 minutes, sur un crâne humain, 1 heure 15 minutes sur deux et 1 heure 55 minutes sur un (*L'Anthropologie*, p. 417, 1904).

J. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE a passé à peu près le même temps pour détacher, au moyen d'instruments en silex et en usant du procédé du forage, une rondelle osseuse d'un crâne humain.

La dure-mère est facilement ménagée au cours de ces opérations qu'on ne termine qu'après avoir refait une ou plusieurs fois le tranchant du couteau, les dents de la scie, la pointe du foret qu'elles égrisent. Dans les procédés du forage et du sciage lorsque la rondelle osseuse n'a plus qu'un point d'attache, une mince lamelle de silex passée au-dessous d'elle et dont on se sert comme d'un levier, la soulève facilement.

(2) Robenhausen est une petite Pompéi lacustre du canton de Zurich (Suisse) qui nous a conservé les restes incinérés de presque tout le matériel de l'âge de la pierre polie.

nos jours, la superstition, compagne fidèle de l'ignorance, s'est alliée à la pratique médicale ou chirurgicale. De tout temps, Messieurs, plusieurs maladies, notamment les convulsions, l'épilepsie, l'hystérie, le délire, la folie ont été considérées, les unes, comme sacrées, les autres comme indiquant la prise de possession du corps et de l'âme par les démons ou autres malins esprits (1). C'est un dieu méchant, Satan ou ses acolytes infernaux, Nabam, Astaroth, qui font hurler, se tordre, écumer le convulsionnaire; ils s'agitent, ils s'irritent dans leur prison qu'ils voudraient fuir. Qu'on leur crée une issue ils s'échapperont et le malade récupérera la santé (2)! « Qui sait, a observé Broca, si le traitement des convulsions par la trépanation, presque abandonné aujourd'hui, mais très usité au moyen âge et même après la Renaissance, n'a pas été imaginé dans l'origine par des gens qui croyaient ouvrir une porte de sortie aux génies malfaisants? »

Il est, en effet, probable pour ne pas dire certain, Messieurs, que les chirurgiens de l'âge de la pierre polie trépanaient dans un but de thérapie médicale principalement, sinon exclusivement, les enfants secoués par les convulsions. Sur presque tous, sinon sur tous les crânes robenhausiens, indemnes d'une lésion pathologique sur lesquels une ou plusieurs excisions ont été volontairement effectuées, l'examen des bords de ces excisions montre que la cicatrice est achevée et que les deux tables compactes de l'os sont redevenues ce qu'elles doivent être normalement. Comme ce retour à l'état physiologique ne se produit que pour les plaies du calvarium qui ont précédé la fin de son travail d'accroissement, on est conduit forcément à présumer que celles dont il s'agit ont été faites pendant l'enfance

(1) Hippocrate a écrit son beau *Traité de la maladie sacrée* pour combattre ce préjugé. On ne l'a pas cru puisque l'épilepsie a été encore ultérieurement dénommée *morbus herculeus* (Aristote), *morbus sacer* (Celse), *morbus divinus*, *morbus dæmoniacus*, *mal d'en haut*, *haut mal*, etc. Les Romains l'appelaient *morbus comitialis*, parce qu'il fallait fermer les comices lorsqu'un des assistants tombait en convulsions: c'était un signe de la colère des dieux. Taxil, au xvii^e siècle, a consacré tout un chapitre de son livre à prouver que les démoniaques sont des épileptiques (JEHAN TAXIL, *Traité de l'épilepsie, maladie vulgairement appelée la goutte aux petits enfants*, Lyon, 1603). On connaît l'histoire des Ursulines de Loudun et des convulsionnaires du cimetière Saint-Méry à Paris. Le mot épilepsie signifie *saisi d'en haut*.

(2) Dans la sépulture de base d'un tumulus de l'âge du fer, sépulture de base non datée, mais qui peut remonter à l'époque de la pierre polie, le Dr Jourdin a trouvé un crâne sain, artificiellement perforé; et qui présente une asymétrie de la voûte analogue à celle qu'on rencontre parfois chez les dégénérés et les épileptiques. (J. JOURDIN. *Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France*, p. 2, 1908.)

ou au plus tard pendant l'adolescence des patients.

L'éclampsie infantile, lorsqu'elle a une certaine durée et une certaine gravité, laisse parfois, Messieurs, une empreinte ineffaçable sur les incisives et les canines permanentes en voie de formation. C'est tantôt une série de petits godets, disposés en lignes horizontales, tantôt un sillon analogue à celui que Beau a signalé sur les ongles des poitrinaires. Ces petits godets et le sillon qui constituent les deux maladies appelées par Parrot *atrophie cupuliforme* et *atrophie sulciforme* des dents, et de l'une desquelles j'ai déjà dû vous entretenir, Messieurs, lorsque j'ai discuté les opinions qui ont été émises sur l'origine de l'Avarie, ont été retrouvés sur des dents des mâchoires humaines les plus anciennes.

Il existe une autre catégorie de crânes humains intentionnellement trépanés, conservés dans les cryptes ossifères mégalithiques et les sépultures en petits cistes. Les os sont restés tels qu'ils étaient au moment où ils ont été coupés. Les cellules du diploë et les rayures divergentes déterminées par les échappées de l'instrument sont visibles à la surface et au pourtour des sections. Aucune réaction organique ne s'est manifestée. Ces abrasions ont été faites sur le cadavre. Les chirurgiens néolithiques trépanaient donc non seulement les vivants, mais encore les défunts.

Broca, le marquis de Nadaillac (1), ancien préfet d'Indre-et-Loire, un administrateur doublé d'un savant, et plusieurs autres préhistoriens, supposaient que les enfants ou les adolescents que la trépanation avait guéris, devenaient pour ainsi dire, Messieurs, des êtres sacrés (2) qui étaient l'objet d'une vénération particulière, qu'après leur mort on découpait dans leur crâne des rondelles (3), toujours portées par leur possesseur et parfois enterrées avec lui. Ces rondelles étaient censées écarter les maléfices et préserver, pendant la vie, de la maladie épouvantable qui avait torturé l'opéré et constituer, après la mort, un viatique

(1) NADAILLAC. *Revue des questions scientifiques*, 2^e série, t. VII, 1900.

(2) D'aucuns ont voulu voir dans la tonsure des prêtres un vestige de la trépanation posthume ou sacrée des premiers âges.

(3) La rondelle-relique ou amulette était empruntée de préférence à un crâne qui offrait une ouverture percée au cours de la vie et au segment osseux bordant cette ouverture. Son pourtour comprend généralement, en effet, deux parties : une cicatrisée, lisse, le plus souvent taillée en biseau aux dépens de la table externe, correspondant à la trépanation pratiquée pendant la vie, et une, verticale, rugueuse, non cicatrisée, laissant voir les cellules du diploë et correspondant à la trépanation faite après la mort.

capable de procurer un ineffable bonheur dans un nouveau séjour (1). « De la vertu prophylactique à la propriété curative il n'y a qu'un degré et il n'est nullement impossible, a écrit Broca, que l'usage médicinal de la substance du calvarium ait été la conséquence de l'usage mystique des amulettes craniennes. »

Ces hypothèses, ingénieuses entre toutes, très admissibles, il y a quelques années encore, sont difficilement soutenables à l'heure présente. Sans doute, Morel, de Châlons-sur-Marne, et le baron de Baye ont détaché des fragments craniens de torques et de bracelets de bronze décorant la poitrine ou les poignets de chefs gaulois inhumés en Champagne (2) ; sans doute la substance du calvarium a été vantée jadis comme le remède souverain de l'épilepsie (3), mais il n'est pas moins avéré que la trépanation préhistorique posthume ne coïncide pas toujours avec la trépanation préhistorique faite sur le vivant.

C'est pourquoi les anthropologistes-archéologues tendent à se rallier à la manière de voir du professeur E. Cartailhac, de la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse. E. Cartailhac prétend que les mégalithistes trépanaient les morts dans l'intention, toute prosaïque, d'extraire du crâne la masse essentiellement putrescible du cerveau, soit pour se conformer aux prescriptions d'un rite funéraire, soit pour obtenir de durables trophées.

Cette assertion, appuyée par certains faits d'ethnographie comparée, est-elle l'expression de la vérité ? L'avenir nous l'apprendra.

Accueillie par les sarcasmes de l'ignorance ou les dédains de l'incrédulité, l'archéo-géologie a fait naître, par une réaction inévitable, des enthousiasmes extravagants et des systèmes téméraires qui ont, plus d'une fois, compromis ses vrais progrès. En cela comme en toutes choses, il est bon, Messieurs, d'en revenir à la méthode baconienne. — cette échelle double, — qui remonte des effets aux

(1) On a retrouvé de ces rondelles, taillées après la mort, dans le crâne d'un autre sujet trépané pendant la vie.

(2) L'usage des amulettes craniennes existe encore chez les Maoris de la Nouvelle-Zélande. Cf. GIGLIOLI, *Arch. per l'antrop. e l'etnolog.*, fasc. 2 et 3, 1897, et *Bullet. della R. Accadem. de la Historia*, 1897.

(3) Les os wormiens, et principalement l'os lambdaïdien, ont eu à cet égard une réputation spéciale. On en fait des emplâtres appliquées sur la suture coronale, des potions, des pilules et aussi des nodules ou saccules suspendus au cou suivant la pratique de Sylvius (NICOLAS LÉMERY, *Traité universel des drogues simples*, Paris, 1609). Au siècle dernier il y avait encore dans les pharmacies un flacon, étiqueté *ossa wormiana*, dont le contenu était destiné aux épileptiques.

causes et qui descend des causes aux conséquences.

Pour être moins dangereuse et d'une exécution bien plus facile que la trépanation, l'opération préhistorique appelée mutilation sincipitale en forme de T, entier ou incomplet, par le professeur Manouvrier (1) de l'Ecole d'anthropologie de Paris, qui l'a découverte, n'est pourtant pas plus indigne qu'elle, Messieurs, de retenir un instant votre attention. Elle consistait dans une série de scarifications ou de cautérisations du cuir chevelu, très rapprochées les unes des autres, et formant, par leur mode de groupement, deux lignes, une antéro-postérieure, correspondant, comme siège et comme longueur, à la suture bipariétale, et une transversale, s'étendant de la bosse pariétale droite à la bosse pariétale gauche, et s'unissant à angle droit entre elles au sommet de la nuque (*mutilation sincipitale en forme de T entier*) ou, — mais très exceptionnellement, — deux lignes une antéro-postérieure, suivant le trajet de la suture bipariétale et commençant au haut du front et une transversale ayant pour origine la bosse pariétale droite ou la bosse pariétale gauche et s'unissant à angle droit entre elles au sommet de la nuque (*mutilation sincipitale en forme de T incomplet ou d'L*) ou par une seule ligne, longeant la suture bipariétale et reliant le haut du front au sommet de la nuque (*mutilation sincipitale en forme de T incomplet ou sagittale unilinéaire*).

Une longue blessure ininterrompue du cuir chevelu, principalement lorsqu'elle est profonde, provoque, Messieurs, un décollement du périoste suivi d'une phlébite, d'une ostéite, d'une cario-névrose, etc., qui peuvent, chacune, entraîner la mort.

Il y a des milliers d'années florissait déjà en France, et plus particulièrement au nord de Paris, entre la Seine et l'Oise (2), une Ecole chirurgicale qui le savait, et c'est pourquoi la généralité des mégalithistes qui ont subi l'opération dont j'ai fait mention, y ont survécu. Ce n'est pas là non plus, croyez-le bien, Messieurs, une de ces assertions hypothétiques qui s'évanouissent au souffle d'une argumentation serrée et d'un examen raisonné des circonstances et

(1) MANOUVRIER, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* p. 601, 1902 ; p. 494, 1903 et p. 67, 1904. Cf. également F. Grön. Remarques sur l'opération préhistorique décrite par M. Manouvrier sous le nom de T sincipital (*Anthropologie*, n° 4, 5, 6, Paris, 1910.)

(2) A Champignolles, à Ménouville, à Epône, etc. (Seine-et-Oise). Un préhistorien dont l'éloge n'est plus à faire, M. le docteur P. Raymond, professeur agrégé à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, a noté, toutefois, la présence de la mutilation sincipitale en forme de T, entier ou incomplet, sur des crânes provençaux.

des faits. Avec la prudence et la modestie qui le caractérisent, mon vieil et savant ami, le professeur Manouvrier, avant d'annoncer *urbi et orbi*, qu'il avait découvert une opération préhistorique nouvelle, a tenu à montrer à quelques anatomistes et à quelques pathologistes, les débris osseux humains en sa possession qui en avaient gardé des vestiges, frustes ou accusés. J'ai été de ce nombre. Et c'est ainsi que j'ai pu, Messieurs, personnellement, constater sur des crânes humains néolithiques confiés ou donnés au laboratoire d'anthropologie de l'École des Hautes-Études et présentant la mutilation sincipitale en forme de T, entier ou incomplet, que la façon dont elle a été pratiquée est indiquée par les deux lignes ou la ligne unique que constituent les plaies osseuses et les languettes de tissu osseux normal interposées entre elles, et la guérison presque toujours attestée par la cicatrisation de chacune des plaies osseuses, l'état lisse de son fond et le boursoufflement de ses deux bords.

Au demeurant, la mutilation sincipitale en forme de T, entier ou incomplet, n'était rien autre chose qu'un puissant moyen de révulsion, et les incisions et les brûlures du cuir chevelu, courtes, étroites et profondes, en quoi elle consistait, arrêtaient, dans les points où elles étaient effectuées, le travail d'épaississement de l'os en détruisant de suite et directement ou, à brève échéance et par propagation de l'inflammation, la membrane qui le secrète, le périoste.

À quelle maladie avait-elle pour objet d'obvier? Étant donné que du temps d'Hippocrate il y avait déjà, Messieurs, un corps de doctrine médico-chirurgicale qui suppose une longue évolution, que Galien s'est inspiré surtout d'Hippocrate et que les successeurs médiévaux de Galien, asservis à la tradition, ce doux oreiller de l'impuissance et de la paresse, n'ont fait que répéter ce que d'autres avaient dit avant eux, on est porté à croire qu'elle était destinée à combattre diverses céphalalgies, la manie, la mélancolie, l'épilepsie, convulsions, tous les délires, etc.

Avicenne (1), Albucasis (2), etc., ont préconisé un

(1) AVICENNE. *Purgatio capitis*. Canon I, III, tr. 4. cap. X (t. I, p. 485, col. 1). *De curâ melancholix*: « Et quandoque oportet ut caput ejus secundum crucem cauterisetur, si nihil aliud confert. »

Id.-ibid. cap. X, *De curâ epilepsix*: « Et ex eis quidem quæ ipsum juvant sunt ventosæ super caput positæ et cauterium super ipsum calefaciendo cerebrum. »

(2) ALBUCASIS. (Trad. du docteur Leclerc, Paris, 1861), p. 20 chap. XI. *Cautérisations dans la mélancolie*: « Si elle a pour cause un excès d'hu-

traitement identique contre ces affections, et de vieilles chroniques nous apprennent (1) que les anciens habitants des îles Canaries guérissaient les névralgies en sectionnant, *loco dolenti*, la peau avec un couteau de pierre et en brûlant à l'aide d'un pinceau de joncs, trempé dans de la graisse de chèvre bouillante, la plaie ainsi obtenue.

Mais alors, dans certaines maladies nerveuses, l'épilepsie, les convulsions, par exemple, la trépanation et la mutilation sincipitale en forme de T, entier ou incomplet, si en faveur chez les chirurgiens d'une époque ensevelie dans la nuit des temps, faisaient double emploi, me direz-vous peut-être, Messieurs? Pourquoi? La première de ces deux opérations ne pouvait-elle pas être opposée aux formes graves, la seconde aux formes bénignes de l'épilepsie et des convulsions? Ne pouvait-on pas recourir à la première quand l'action thérapeutique de la seconde avait été nulle ou insuffisante? Et de la sorte s'expliquerait leur coexistence sur quelques sujets.

Il est acquis en biologie que partout, Messieurs, dans le temps comme dans l'espace, l'homme a suivi la même évolution d'ensemble dans son développement industriel et moral. Partant du même point d'ignorance et d'inhabileté, l'esprit humain est soumis dans son perfectionnement à des essais et à des tâtonnements identiques. En biologie, l'espace équivaut à la durée, et, à l'heure présente, il suffit de se déplacer sur le globe pour y retrouver vivants tous les siècles de l'histoire humaine: tel peuple en est encore au moyen âge, tel autre à l'existence antique des Doriens et tel autre, aux époques primitives. La trépanation et la

meur tournant à l'atrabile..... vous pouvez appliquer le cautère en pointes nombreuses et légères. »

Id.-ibid. pp. 19-20. *Cautérisations dans l'épilepsie*. On rase le crâne du malade, on cautérise sur le milieu de la tête, sur l'occiput et sur les bosses frontales.

On lit également dans les *Glossulæ quatuor magistrorum super chirurgiam Rogerii et Rolandi* (Edit. Daremberg, p. 202, Naples, 1864): « Item melancholici et epileptici intenduntur sic: in summitate capitis fit incisio usque ad cranem; hoc facto, inscidatur cranem ad modum dictum ut inde humores et spiritus exire possint et teneatur apertum per XI dies. »

Id.-ibid. p. 163. « De maniâ et melancholiâ ac epilepsiâ de similibus et cauteriis earum. »

(1) Cf. JUAN ABREU GALINDO. *Historia de la conquista de las Siete islas de gran-Canaria*, 1632, Edit. 1848, à Santa-Cruz de Ténériffe. — ALONSO DE ESPINOSA. *De origen y milagros de Ntra Sra de Candelaria que apparció in la isla de Teneriffe, con la descripcion de esta isla*, 1594. Réimprimé à Santa-Cruz de Ténériffe, 1848.

mutilation sincipitale en forme de T, entier ou incomplet, ne sont donc pas deux opérations que puisse revendiquer comme siennes *le peuple des dolmens*, considéré par Renan comme le devancier dans notre pays des grandes races aryennes. La trépanation était connue des tribus pré-incasiques (1) qui ont couronné d'édifices gigantesques le front sourcilieux des Andes et des Mound-Builders, à peine sortis des limbes du néant, qui ont élevé les tertres symboliques de la Rivière-Rouge et de la Rivière-Sable du Michigan (2) et la mutilation sincipitale en forme de T, entier ou incomplet, des Atlantes (3), les habitants de cette vaste terre (4), presque entièrement immergée maintenant, vantée par les prêtres de Saïs à Solon (5), immortalisée par Platon dans son *Critias* et dont la splendide capitale, dont Diodore nous a conservé le nom, Cerné, élevait dans l'azur d'un ciel implacablement bleu, les frises harmonieuses des frontons et des portiques de ses temples, d'une blancheur étincelante, ciselées par des artistes incomparables.

Les traditions de confiance en l'efficacité de l'ouverture artificielle du calvarium se sont perpétuées jusqu'à nos jours chez les sauvages des îles Pomotou, de Tahiti (6), de l'Archipel Bismarck, les

(1) Les tribus pré-incasiques, les Chincas, les Huancas et les Aymaras recouraient pour trépaner aux procédés du forage et du raclage, mais surtout au procédé du raclage. (Cf. LEHMANN-NITSCHKE. *Rivisto del Museo de la Plata*, t. X, 1899.)

(2) Dits tertres à sacrifices, tertres-temples, tertres-animaux, etc. L'ouvrage le plus remarquable du genre se trouve dans l'Etat de l'Ohio. C'est un serpent dont le corps se déroule pendant 240 mètres autour d'une colline. Il tient entre ses mâchoires une proie mesurant 50 mètres de longueur, 25 mètres de largeur et 1=20 de hauteur.

(3) La mutilation sincipitale en forme de T, entier ou incomplet, a été rencontrée par Von Luschan sur 25 crânes d'anciens Guanches de l'île de Ténériffe sur 210, soit sur plus de 10 p. 100 (VON LUSCHAN. *Verhandl. Berliner Gesellschaft f. anthrop.* pp. 64-69, 1896 et *Über eine schädelsammlung von den Canarischen Inseln*, chez Hans Meyer: Ténériffe, Leipzig, 1896, pp. 285-317).

(4) La preuve certaine de l'existence de l'Atlantide a été donnée fortuitement, dans la grande Canarie, à un naturaliste tourangeau, au docteur J. Pitard. Dans les parois du Rio-Seco, récemment entaillées, le docteur J. Pitard a constaté, au-dessous des balsates quaternaires, la présence d'un calcaire rempli de bryozoaires, se rattachant très probablement au crétacé supérieur, mais certainement d'origine secondaire. Les terrains tertiaires manquent dans cette série. Puisqu'ils sont absents, c'est que les mers éocènes, miocènes, et pliocènes n'ont jamais recouvert les sédiments crétacés. Cette région était émergée pendant tous les temps tertiaires. (J. PITARD. *L'Atlantide*, Tours, 1905.)

(5) Les Païens y avaient placé les Champs-Elysées, le séjour des Bienheureux, le jardin aux pommes d'or des Hespérides, etc.

(6) Cf. BROCA. La trépanation chez les Incas, les insulaires de la mer du Sud, en Polynésie, en Néo-Calédonie, etc. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1867, 1874, 1875, 1877.

Indiens Torahumares (1), les montagnards du Daghestan, du Monténégro, de l'Albanie, les Kabyles de l'Aouress, les mineurs de la Cornouailles, les bergers de la Lozère (2), etc.

Les Dayaks de Bornéo trépanent les morts dans les mêmes points que les Dolméniques. Après avoir débarrassé la tête de son contenu, ils remettent soigneusement en place les plaquettes osseuses qu'ils ont détachées. Ces plaquettes, creusées d'orifices symétriques pour le passage de fils métalliques qui les maintiennent (3), ressemblent, à s'y méprendre, aux pseudo-amulettes néolithiques.

Enfin, comme pour justifier le vers d'Horace : *Mulla renascentur quæ jam cecidere*, deux médecins éminents, le professeur Lannelongue, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, et le docteur J. Lucas-Championnière, membre de l'Académie de médecine, ont remis récemment la trépanation en honneur en France, et grâce aux procédés de la méthode antiseptique, d'abord, et de la méthode aseptique, ensuite, et au perfectionnement des instruments dont dispose la chirurgie moderne, d'en faire une opération facile, d'une innocuité relative et d'un emploi tout indiqué — selon eux — pour la guérison des affections incurables du cerveau, depuis la migraine jusqu'à la folie.

J'ai fini, Messieurs. Avant de me rasseoir, permettez-moi toutefois d'ajouter encore quelques

(1) LUMHOLTZ et HRDLICKA (*American anthropologist*, Washington, 1897) ont fait mention de deux crânes d'Indiens Torahumares, trouvés dans une caverne de la Sierra-Madre, et dont l'un a été perforé avec une tarière (procédé du forage) et l'autre, avec un couteau (procédé du raclage).

(2) Les bergers lozériens usent pour trépaner leurs moutons, atteints du tournis, du procédé des petites perforations multiples et rapprochées produites par la rotation d'un outil pointu. On sait que c'est dans la Lozère qu'on a découvert jusqu'ici le plus grand nombre de crânes humains de l'âge de la pierre polie, troués dans une intention thérapeutique.

(3) L'art de la prothèse crânienne ne semble pas avoir existé à l'époque néolithique. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il ait, lui aussi, une origine récente. Ambroise Paré, après avoir parlé de chirurgiens qui remplaçaient par une pièce d'or la rondelle qu'ils venaient de découper dans le calvarium, s'est malicieusement empressé d'ajouter : « Je crois bien que plus tost ils la mettoient dans leur poche. » La réimplantation du fragment crânien, enlevé par la trépanation, a été proposée, dès 1682, par le chirurgien hollandais Jacob van Meckren. Faut-il rappeler qu'ayant obturé au moyen d'une lamelle osseuse prise sur un chien une solution de continuité du crâne d'un Russe, il dut retrépaner, peu après, son opéré complètement guéri, le confesseur de celui-ci l'ayant prévenu qu'un os de chien et son porteur ne sauraient être admis au Paradis ?

mots pour notre édification personnelle. L'axiome hippocratique *Ars longa, vita brevis* est un axiome de découragement individuel contre lequel proteste la durée indéfinie de la présence de l'humanité sur ce globe. Certes, les générations n'y paraissent que pour en disparaître, mais, semblables aux coureurs antiques, le flambeau qu'elles ont tenu un instant allumé dans leurs mains fragiles, elles le passent à celles qui leur succèdent ; et la flamme sacrée vit toujours, bien que ses dépositaires d'une heure soient rentrés dans l'ombre de la mort :

Et quasi cursores, vitæ lampada tradunt (1).

Et cette flamme est sans cesse accrue ; elle brille d'un éclat de plus en plus vif ; elle dissipe de mieux en mieux les ténèbres. Si le plein jour ne se fait jamais, la nuit du moins voit insensiblement se rétrécir son domaine. Comme l'a écrit Pascal : « La suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement. »

Rendons donc hommage à ceux qui ont déposé le fardeau de l'existence, de ses déceptions et de ses rancœurs, imitons leurs bons exemples et avec ce qu'ils nous ont légué efforçons-nous de vivre plus noblement encore, laissant aux poètes, illuminés d'en haut, méprisant souverainement les comment et les pourquoi qu'ose se permettre notre vacillante raison, le soin de ranimer d'un reflet divin les prunelles éteintes et de chercher l'essence et la nature de l'éternel.

Que nous le voulions du reste, ou non, ce sont les morts qui nous gouvernent et nous nous soumettons à leurs ordres. Dans les nécropoles reposent tous les artisans de nos connaissances, vraies ou fausses, de notre sagesse et de nos folies. Ils sont là les chefs inflexibles auxquels on ne désobéit pas. En eux est la force, la suite et la durée. Qu'est-ce que notre volonté d'un jour devant leur volonté mille fois séculaire ?

Ne disons donc plus avec l'auteur des *Nuits*, le triste et larmoyant Young : « Les morts sont morts, pourquoi troubler leurs cendres ? » Il est bon, au contraire, de fouiller les tombes abîmées sous les flots de poussière que soulève la houle des âges, elles gardent des secrets dont nous pouvons tirer un ample profit, elles recèlent en germe ce qu'il y a aujourd'hui de liberté, de bien-être et d'idéal sur la terre.

(1) Lucrèce. *De naturâ deorum*.

TOURS, IMP. TOURANGELLE.

